

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Prédominance d'un temps voilé en cours de journée avec développement de foyers orageux isolés vers les régions de l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront modérés à parfois assez forts notamment près des côtes Ouest et Centre. La mer sera agitée.

Régions Sud : 31° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	14°	12°
Oran	18°	13°
Annaba	14°	11°
Béjaïa	16°	10°
Tamanrasset	31°	14°

Horaires des prières

Lundi 16 jounada al-thani 1436

Fajr	05:10
Dohr	12:53
Asr	16:26
Maghreb	19:12
Isha	20:31

CE MATIN AU FORUM ECHAÂB
Le rôle de la jeunesse dans le développement national

Le Forum du quotidien *Echaâb*, reçoit ce matin à 9h30, le ministre de la Jeunesse M. Abdelkader Khomri, pour une conférence-débat qui portera sur «Le rôle du mouvement associatif et de la jeunesse, dans le développement national». La rencontre aura lieu au siège du journal sis 39, rue des Martyrs, Alger.

AGRICULTURE
Nouri à Béchar

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdellah Nouri, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar.

DEMAIN À MILA
33^e Congrès de l'Union médicale algérienne

Le 33^e congrès de l'Union médicale algérienne (UMA), aura lieu du 8 au 10 avril 2015 à la maison de la culture Moubarek-El-Mili de Mila.

Près de 800 praticiens issus des 48 wilayas sont attendus à ce rendez-vous au cours duquel seront traités plusieurs sujets notamment les maladies métaboliques et les urgences médicales en pédiatrie.

DEMAIN AU SIÈGE DU FCE
Haddad reçoit 4 ambassadeurs

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Ali Haddad, recevra demain mercredi 8 avril, les ambassadeurs de l'Inde, du Mexique, de la Chine et du Japon. Le président du FCE recevra respectivement à 9h l'ambassadeur de l'Inde, M.K.S Bhardwaj, à 11h l'ambassadeur du Mexique, M.Juan Jose Gonzalez Mijares, à 14h l'ambassadeur de la République de Chine, Monsieur Liu Yuhe, et à 16h l'ambassadeur du Japon, Monsieur Masaya Fujiwara.

MERCREDI AU PALAIS DE LA CULTURE
Conférence sur : «Les sites archéologiques en Algérie»

L'historien et archéologue Sahraoui Bachir, animera une conférence sur «Les sites archéologiques en Algérie», demain mercredi 8 avril à partir de 16h au niveau de la bibliothèque du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, Alger.

TRANSPORTS
Ghoul inspecte les lignes ferroviaires à Alger

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger. Il procédera également à la supervision du projet portant aménagement ferroviaire de la région algéroise.

Mobilis au 24^e Salon Sicom

Mobilis a annoncé hier sa participation à la 24^e édition du Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication «Sicom», qui se déroulera du 8 au 12 avril 2015 au Palais des Expositions (Safex) les pins maritimes - Alger. Le Sicom de cette année s'inscrit sous le signe de la « Mobilité et sécurité des données », une véritable vitrine des propositions, tant matériels que logiciels du marché algérien, pour la vulgarisation des nouvelles technologies, en mettant en avant «la maintenance informatique et électronique» afin d'assurer une meilleure utilisation de ce type de matériel, marqué surtout par le boom des terminaux mobiles (smartphones, tablettes, et laptops). Mobilis acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, présentera grâce à ses équipes, ses dernières offres et solutions avec des démonstrations, destinées aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers.

TRAVAUX PUBLICS
Kadi inspecte les projets de la capitale

Le ministre des Travaux publics M. Abdellah Kadi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya d'Alger.

DIMANCHE 26 AVRIL À L'AMBASSADE DU VIETNAM À ALGER

40^e anniversaire de la libération du pays

Al l'occasion du 40^e anniversaire de la libération du Sud du Vietnam et de la réunification du Vietnam (30/04/1975-30/04/2015), l'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire du Vietnam en Algérie, son excellence Vu The Hiep, donnera une conférence de presse, dimanche 26 avril 2015 à partir de 9h15, au niveau du siège de l'ambassade sis 30 rue Chénoua, Hydra, Alger.

BLIDA
2^e Forum université-entreprises

Le Club des entrepreneurs et industriels (Ceimi), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 9 avril 2015, à l'université Saâd Dahlab de Blida, la 2^e édition du Forum université-entreprises.

JUSQU'AU 8 AVRIL À BOUIRA
Portes ouvertes sur la Sécurité nationale

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) organise jusqu'au 8 avril à la maison de la culture Ali-Zamoum de Bouira, des « portes ouvertes » sur la Sécurité nationale. Au programme : découverte des différents services de police, rencontre avec des cadres de la Sécurité nationale, mais aussi interactivité via les nombreux ateliers qui vous sont proposés. Les visiteurs auront également l'occasion d'assister à des ateliers animés par les éléments des différents directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sécurité nationale. Les réflexes des enfants en matière de sécurité routière seront mis à l'épreuve au niveau du circuit d'éducation routière. Les jeunes pourront s'informer sur les métiers de la police, et les modalités pour être policier ou agent civil.

JUSQU'AU 12 AVRIL
La DGSN au salon de l'emploi «Salam 2015»

La Direction générale de la Sécurité nationale participe, jusqu'au 12 avril 2015, à la 5^e édition du salon de l'emploi «Salam 2015», qui se tient au Palais des Expositions aux Pins maritimes (Alger).

M. GRINE À PARTIR DE BATNA

«Un syndicat fédérateur et puissant est nécessaire pour aider au développement de la presse en Algérie»

«Un syndicat fédérateur et puissant, à même de constituer un interlocuteur valable, est aujourd’hui nécessaire pour aider à développer la presse algérienne», a estimé, lundi à Batna, le ministre de la Communication, Hamid Grine.



«Nous n'avons pas encore de syndicat fédérateur qui pourrait permettre d'aller rapidement vers la réorganisation du secteur», a ajouté le ministre dans un entretien à l'APS, à l'issue d'une inspection du siège de la radio nationale de Batna.

Soulignant la nécessité pour la presse de s'organiser, ce qui permettrait d'activer les fonds d'aide qui lui sont destinés, M. Grine a de nouveau insisté sur la professionnalisation et la formation, soulignant, à ce propos, que son département a déjà initié dix (10) sessions de formation, la prochaine étant prévue le 19 avril prochain à Oran.

L'autre enjeu est aussi de redonner leur dignité à certaines

catégories de journalistes dont plusieurs ne sont même pas affiliés à la caisse de sécurité sociale, a-t-il également affirmé en substance, rappelant aussi l'importance, pour les médias, de «cultiver l'optimisme».

«Il ne peut y avoir de modernisation de la presse sans développement des moyens mis à la disposition des journalistes et sans formation», a ajouté M. Grine à ce sujet.

Indiquant par ailleurs que 2.400 cartes de journaliste professionnel ont été remises, à ce jour, à leurs titulaires, le ministre a affirmé que l'élection des membres de l'autorité de régulation de la presse écrite sera entamée lorsque le nombre

de cartes distribuées aura atteint les 3 000.

Le ministre de la Communication avait entamé sa tournée dans la wilaya de Batna à Metlili, dans la commune de Tilatou, où il a inspecté le centre émetteur de télédiffusion d'Algérie (TDA) opérationnel depuis 1975 à quelque 1 500 m d'altitude.

Il s'est réjoui, in situ, de la qualité du travail accompli par les techniciens affectés à cet équipement qui recevra, a-t-il affirmé, d'autres équipements modernes pour améliorer ses prestations et son rayon de couverture. S'agissant des zones d'ombre subsistant ici et là, M. a rappelé que ce problème sera réglé d'ici à «fin 2016».

LE MINISTRE DE L'ENERGIE À SÉTIF : «Renforcer le potentiel électrique existant»

Azzedine Tiouri

Se rendant dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour une visite d'inspection et de travail, le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi a effectué une brève halte à Sétif. Dès son arrivée, le ministre, accompagné du wali de Sétif, M. Mohamed Boudrabi et du président de l'APW, s'est rendu sur le site du projet de la centrale électrique cycle combiné d'Aïn Arnat en voie d'achèvement. Sur place, le membre du gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement de cet important projet dont les travaux sont à 62,18%. S'étendant sur une superficie totale de 30 hectares, dont 12 bâti, cette nouvelle infrastructure a nécessité une enveloppe financière de 289 mil-



lions d'euros. D'une puissance de 1 015,121 MW, sa configuration est de trois tranches en cycle combiné d'une puissance unitaire de 338MW, fonctionnant au gaz naturel et au gaz oil. Les constructeurs sont Hyundai Engineering CÔ (HEC), Hyundai Engineering and Construction Co (Hedc) et Daewoo International Corp. (DWI). La signature du contrat a été effectuée le 25 novembre 2012 pour

une durée de réalisation de 39 mois.

Cette nouvelle centrale électrique est venue renforcée le potentiel énergétique actuel existant et pour faire face à la demande incessante et croissante de l'énergie électrique. Son impact sur l'emploi n'est pas aussi négligeable puisqu'elle emploiera 2 500 travailleurs en pointe de réalisation et actuellement le projet en compte 1 624 em-

ployés, dont 1 386 locaux et 248 expatriés.

Le système d'évacuation de l'énergie électrique s'effectue sur des lignes de 400 KV. Quatre lignes partiront d'Aïn Arnat vers Oued El Athmania, dans la wilaya de Mila, d'une longueur de 90 km, la seconde vers Salah Bey, dans la wilaya de Sétif, d'une longueur de 50 km, la troisième vers El Milia, dans la wilaya de Jijel, d'une longueur de 100 km et la dernière vers Akbou, dans la wilaya de Bejaïa, d'une longueur de 130 km. La date contractuelle de mise à disposition de la première ligne 400 KV a été arrêtée pour le 25 mars 2015.

Une fois achevée sa brève visite à Sétif, le ministre s'est rendu dans la matinée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

BACCALAURÉAT 2015 :

Mme Benghebrit appelle les lycéens concernés « ne pas déserter les bancs des classes»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a appelé, lundi à Annaba, les lycéens concernés par le baccalauréat à ne pas déserter leurs établissements jusqu'à l'examen blanc prévu le 17 mai prochain.

La ministre qui inspectait le lycée Saint-Augustin où des travaux de réhabilitation sont menés, a souligné que la priorité a été donnée à l'achèvement des programmes, c'est pourquoi, a-t-elle ajouté, les élèves autant que les enseignants se doivent de respecter le calendrier arrêté.

«Le baccalauréat de 2015 est le même examen que les années écoulées», a indiqué Mme Benghebrit à l'adresse des lycéens, les exhortant à utiliser les supports pédagogiques mis à leur disposition et qui, a-t-elle insisté, ne se substituent en aucune façon au programme mais constituent un «plus».

La ministre de l'Education nationale a également insisté sur la «préparation pédagogique et psychologique» des élèves en classes d'examen, soulignant le rôle «déterminant» des services en charge de l'orientation.

Sur un autre plan, elle a indiqué, s'agissant des conflits qui ont secoué le secteur, que les portes du dialogue «sont et resteront ouvertes», avant d'appeler les responsables des établissements scolaires à mettre en place, de leur côté, les conditions du dialogue et de la concertation «dans l'intérêt exclusif des élèves».

Evocant le prochain concours de recrutement d'universitaires, la ministre a souligné qu'il était maintenu, aussi bien pour le corps enseignant que pour les personnels administratifs.

La ministre de l'Education nationale s'est aussi rendue, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya d'Annaba, dans la zone d'extension urbaine de Kalitoussa



(Berrahal) où elle s'est enquis des travaux d'achèvement de plusieurs établissements scolaires devant ouvrir leurs portes à la rentrée 2015-2016. Elle y a notamment inspecté quatre groupes scolaires, trois collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée (un deuxième est en phase d'études) où elle a appelé les responsables concernés à prendre les mesures utiles pour le respect des délais.

Mme Benghebrit a également souligné la nécessité d'adopter, au moment de la conception de telles infrastructures, une vision prospective qui tienne compte de l'expansion démographique dans ces cités urbaines. Elle a aussi fait part, en inspectant l'auditorium du nouveau lycée, de la nécessité de renobiliser ce type de structures en y initiant des activités culturelles épanouissantes.

La localité d'El Bouni a également constitué une étape de la tournée de la ministre qui y a inspecté le lycée Boudjemaâ-Mohamed, une école primaire et un CEM. Mme Benghebrit devait présider, dans l'après-midi, une séance de travail avec les cadres de son secteur.

APS

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE: 97% des cas dus à des facteurs exogènes

Des facteurs exogènes sont à l'origine de la violence en milieu scolaire dans une grande proportion (97%), a-t-on appris, lundi à Mascara, de la chef du bureau d'orientation scolaire au ministère de l'Education nationale.

Des études scientifiques menées au niveau du ministère de l'Education nationale ont révélé que 3/4 seulement des cas de violence en milieu scolaire ont une relation directe avec l'établissement et son environnement et le reste relève de facteurs exogènes (famille, amis, entre autres), a indiqué Mahi Zoubida lors d'un colloque régional sur la gestion des conflits au sein des établissements scolaires, ouvert dimanche.

«Il ne faut pas parler de violence en milieu scolaire comme étant un phénomène collectif, mais d'animosité individuelle liée à des problèmes de comportement par la faute de parties de la société n'ayant pas joué leur rôle d'éducation dont la famille», a-t-elle souligné.

Cette rencontre de quatre jours est organisée par le ministère du secteur en collaboration avec une organisation s'intéressant au développement des peuples basée en Allemagne. Des conseillers d'orientation scolaire de 25 wilayas et des cadres du ministère de tutelle spécialistes en psychologie, sociologie, prennent part à cette rencontre, pour débattre de modèles de traitement des phénomènes de la violence et de gestion des conflits au sein de l'école et de son environnement. Ce colloque vise, selon la responsable, à enrichir les connaissances des conseillers d'orientation scolaire en matière de gestion des conflits au sein de l'établissement scolaire et à constituer une équipe de formateurs parmi les participants pour animer le programme du ministère de l'Education nationale au profit d'autres parties (personnels, enseignants, parents d'élèves, ...) afin d'endiguer le phénomène de la violence en milieu scolaire.

APS

PARLEMENT

M. Boudiaf présente devant la commission compétente de l'APN un exposé sur les défis de la politique sanitaire en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a présenté hier devant la commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les défis de la politique sanitaire en Algérie, a précisé un communiqué de l'APN.

M. Boudiaf a précisé que son département ministériel a engagé, depuis le début du troisième trimestre 2013, une opération de «recensement exhaustif» qui a touché tous les établissements et structures sanitaires de proximité à travers le pays en vue de «reléver les dysfonctionnements contre lesquels le secteur bute en dépit des moyens importants mobilisés par les autorités publiques».

Une feuille de route a été mise en place à l'effet de réorganiser le service des urgences et le doter des moyens matériels et humains dans le sens de l'amélioration de l'accueil et de l'orientation, l'humanisation des établissements sanitaires, la mobilisation effective des équipes médicales et paramédicales, techniques et administratives au niveaux des urgences et des points de garde ainsi que



le renforcement de ces unités en équipements d'imagerie et d'un laboratoire», a indiqué M. Boudiaf.

La feuille de route porte également sur la disponibilité permanente des médicaments et des consommables médicaux et l'adoption des conventions de jumelage entre les hôpitaux du nord et des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, comme moyen pour combler le déficit enregistré dans certaines prestations médicales spécialisées», a ajouté le ministre.

S'agissant de la formation et de la valorisation des ressources humaines, le ministère

de la Santé a entamé l'élaboration d'un programme intense prévoyant la formation de plus de 15000 aides-soignants pour garantir le bon fonctionnement des structures sanitaires de proximité, la formation des médecins généralistes pour deux années dans plusieurs spécialités médicales et la formation de techniciens dans la maintenance des équipements médicaux.

Pour ce qui est de la lutte anticancer, des mesures urgentes ont été prises touchant à la formation des médecins généralistes dans la chimiothérapie, l'ouverture de services et unités de chimiothérapie au niveau de toutes les wilayas du pays, la garantie de la disponibilité des médicaments anticancéreux, la relance des projets relatifs à la réalisation de centres anticancéreux à Annaba et Tizi Ouzou qui seront livrés durant 2015, a ajouté M. Boudiaf. Le programme prévoit également la réhabilitation des centres de Blida, Alger et Oran et la modernisation des équipements.

Au programme figure également la mise en place d'un partenariat stratégique avec les fabricants d'équipements américains à l'inspiration de celui conclu avec la firme Varian de radiothérapie, l'ouverture d'un registre national électronique du cancer afin de déterminer le nombre exact de cancéreux.

À ce titre M. Boudiaf a fait état d'un plan stratégique de lutte anticancer 2015-2019, annonçant que cette période verra la récep-

tion totale des centres anticancéreux pour éradiquer définitivement le déficit accusé en la matière.

Concernant la pénurie de médicaments, le ministre a fait savoir que des crédits ont été affectés pour l'acquisition de médicaments anticancéreux.

Les mesures organisationnelles d'approvisionnement des hôpitaux en produits pharmaceutiques par la pharmacie centrale des hôpitaux ont été révisées, a ajouté le ministre, précisant qu'une stratégie sera mise au point pour assurer la disponibilité des vaccins et sérums au niveau de l'Institut Pasteur.

Les nouveaux besoins de la santé «nécessitent la création d'un nouveau cadre législatif et réglementaire adapté aux mutations socio-économiques en cours dans le pays et les progrès de la médecine et des technologies appliquées à la santé, a soutenu le ministre qui a insisté sur l'impératif d'une organisation adéquate du système de santé nationale et l'élaboration d'une stratégie axée sur la prévention».

Cette nouvelle donne «exige la mise en place d'un arsenal juridique pour encadrer les activités liées à la déontologie des sciences médicales comme les essais cliniques, la transplantation et la greffe d'organes en consacrant le principe de gratuité des soins dans un cadre basé sur la justice et des moyens de financement innovés».

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES : SELON M. EL GHAZI 75 % des crédits bancaires remboursés**Convention CPA-CAAR pour le paiement électronique des primes d'assurance**

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) ont signé, hier à Alger, une convention de partenariat pour le paiement des primes d'assurance par carte interbancaire (CIB). La convention a été signée par le PDG de la CAAR, M. Brahim Djamel Kassali, et le Directeur général du CPA, M. Achour Abboud. Dans la première phase de cette opération, dix (10) agences de la CAAR seront dotées de Terminaux de paiement électronique (TPE) du CPA pour permettre aux clients de cette banque de payer leur prime d'assurance par carte CIB, facilitant le règlement des différents produits et services commercialisés par la compagnie d'assurance.

Cet accord vient s'ajouter aux précédentes actions similaires déjà initiées par le CPA avec d'autres partenaires, ayant permis l'instauration graduelle de ce mode de paiement moderne auprès de commerçants et prestataires de services comme les grandes surfaces et hôtels.

«Toutes ces actions concourent vers le même objectif qui est de bancariser davantage et d'augmenter le degré de confiance entre le citoyen et les institutions financières», a déclaré le premier responsable du CPA à l'issue de la cérémonie de signature.

M. Abboud a précisé que les banques de la place financière nationale développent, actuellement, une gamme diversifiée des moyens de paiement en vue de réduire la circulation de la monnaie fiduciaire et, partant, d'augmenter la bancarisation. Il a aussi rappelé que la promotion des moyens de paiement modernes vient en application des orientations des pouvoirs publics à travers l'instruction du Premier ministre portant sur l'allègement des procédures d'ouverture de comptes bancaires et l'élargissement de la bancarisation.

De son côté, M. Kassali a souligné que cette convention représentait une innovation dans le marché algérien des assurances puisqu'il s'agit de la première opération de paiement par carte CIB des produits d'assurances dans le pays.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé dimanche à Alger que près de 75 % des crédits bancaires octroyés aux jeunes pour la création de micro-entreprises avaient été remboursés.

Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Nouredine Bedoui en marge du salon national de l'emploi, le ministre a précisé que «25 % des crédits restants n'ont pas encore été remboursés en raison des difficultés que connaissent certaines micro-entreprises», ajoutant que «ces dernières bénéficient d'une opération d'accompagnement pour les aider à surmonter ces difficultés».

95 % des micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'emploi ont été une «réussite» grâce aux efforts déployés dans ce sens et aux facilités



octroyées aux jeunes dans le cadre de la politique d'emploi, tandis que 5 % ont connu un «échec», a-t-il indiqué.

M. El Ghazi a rappelé que «90.000 micro-entreprises seront créées durant la période 2015-2019 dont 60.000 dans le cadre de l'Agence nationale de

soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et 30.000 autres dans le cadre de Caisse nationale d'Assurance chômage (Cnac)».

Le ministre a fait savoir que ces micro-entreprises toucheront plusieurs métiers et spécialités répondant aux besoins du marché du travail et aux exigences économiques.

Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la formation pour garantir une main-d'œuvre qualifiée, soulignant la contribution des secteurs du travail et de la formation au renforcement de l'emploi.

Le premier responsable du secteur a rappelé les conventions cadres ayant trait à la promotion de l'emploi, signées avec plusieurs secteurs concernés dont les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la Poste et des Technologies de l'Information et la Communication, la Culture et l'Agriculture.

NECIB À ADRAR Renforcer les capacités de stockage de l'eau pour améliorer sa distribution

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a appelé, dimanche dans la wilaya d'Adrar, à renforcer les capacités de stockage de l'eau potable, afin d'améliorer sa distribution. S'exprimant à l'issue d'un exposé sur la situation du secteur, présenté par les responsables locaux, le ministre a estimé nécessaire de «renforcer le dispositif de stockage, en vue d'améliorer l'approvisionnement de la population de la wilaya en eau potable».

Il a, en outre, appelé à confier le dossier de la gestion de l'eau potable dans huit communes de la wilaya à l'entreprise Algérienne des Eaux, avant de rappeler, sur un autre registre, à veiller à l'exécution du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, portant sur la création à travers le pays d'un million d'hectares de terres agricoles en irrigués, dont une grande partie au Sud, à travers la mobilisation de la ressource hydrique suffisante pour ce programme agricole. L'intérêt du ministère des Ressources en eau se focalise

par ailleurs sur l'augmentation du taux de couverture en matière d'assainissement, notamment au niveau des ksour de la wilaya d'Adrar, a assuré encore M. Necib.

Quarante-neuf (49) projets du secteur sont en cours de concrétisation à travers la wilaya d'Adrar, pour un investissement dépassant les 21 milliards DA puisés du fonds de développement des régions du Sud, selon les responsables locaux du secteur.

Un exposé a aussi été présenté à la délégation ministérielle sur le projet d'approvisionnement en eau potable (AEP) des ksour de la commune de Bouda et des ksour Ouest de celle de Timi, à la faveur d'un financement de 100 millions DA. Auparavant, le ministre a mis en exploitation un réseau d'AEP au profit de six (6) ksour de la commune de Tamentit, un projet d'un coût de 700 millions DA qui englobe trois forages profonds et un château d'eau de 2.000 m³, ainsi que 42 km de conduites d'adduction de l'eau, selon sa fiche technique.



Le ministre des Ressources en eau a procédé, au terme de sa visite de travail de deux jours dans cette wilaya, à la mise en service d'un château d'eau de 2.000 m³ dans la commune de Timimoun (200 km au Nord d'Adrar), appelé à répondre aux besoins en eau potable d'une population de plus de 4.000 habitants des ksour se trouvant au sud de la commune.

APS

Un terroriste éliminé et un pistolet automatique récupéré à Boumerdès (MDN)

Un terroriste a été éliminé et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré lors d'une embuscade tendue dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau d'Oued Larbaâtache dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Boumerdès (1^{re} Région militaire) a éliminé un (1) terroriste, hier 5 avril 2015, lors d'une embuscade tendue au niveau d'Oued Larbaâtache», précise la même source, ajoutant que «l'opération s'est soldée par la récupération d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'une quantité de munitions et deux (2) téléphones portables».

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, «des détachements relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar et de Tamanrasset (6^e Région militaire), ont arrêté dix-



17 migrants clandestins et 25 contrebandiers de différentes nationalités africaines arrêtés

sept (17) immigrants clandestins, vingt-cinq (25) contrebandiers dont cinq (5) Algériens et vingt (20) de différentes nationalités africaines».

Les forces de l'ANP ont procédé, en outre, à la saisie de «deux (2) véhicules tout-terrain, une moto, une somme d'argent de 132490 dinars algériens, 134605 CFA, 15125 francs guinéens, ainsi que vingt-trois (23) détecteurs de métaux, 75,5 grammes d'or, 34 grammes de pierres contenant de l'or, vingt-neuf (29) téléphones portables, 600 litres de carburant et 420 kilogrammes de miel».

La Gendarmerie nationale lance un site dédié aux pré-plaintes et renseignements en ligne

Le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en service un site Internet (<http://ppgn.mdn.dz>) devant permettre aux citoyens de transmettre leurs pré-plaintes avant de les valider au niveau des unités de la Gendarmerie et d'envoyer des renseignements sur la sécurité publique.

Lors d'une conférence de presse pour la présentation de ce nouveau service public, le directeur de la télématic au commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Badaoui Guir, a précisé que ce site permettra aux citoyens de transmettre leurs plaintes tout en y introduisant leurs données personnelles.

La pré-plainte sera enregistrée et envoyée à l'unité territorialement compétente pour fixer la date de présence du concerné pour la signature du procès-verbal et la validation de la plainte, a expliqué le même responsable.

Selon la même source, le concerné doit se rendre à l'unité de la gendarmerie dans un délai ne dépassant pas les 30 jours, à défaut de quoi la pré-plainte sera supprimée automatiquement.

Une question sur la date de convocation du plaignant, le colonel Guir a indiqué que cette démarche dépendait de la nature



de la pré-plainte, soulignant que les services de la Gendarmerie étaient mobilisés pour le traitement des plaintes sans aucune exception.

Le site permettra également au citoyen de contribuer à la sécurité publique par l'envoi de renseignements tout en gardant l'anonymat par mesure de sécurité.

Concernant le téléchargement de photos et de vidéos à partir de ce site qui ne peut être visé qu'à partir de l'Algérie, le même responsable a indiqué que le commandement de la Gendarmerie nationale œuvrait à introduire cette option ultérieurement.

Pour ce qui est de la protection et de la confidentialité des informations de ce site, le directeur du Centre national de lutte contre la cybercriminalité, le colonel Redjem Djamel a affirmé que toutes les mesures nécessaires ont été prises dans ce sens, rappelant l'arsenal juridique qui régit ce domaine.

Cette rencontre qui a été liée à travers la vidéoconférence avec d'autres rencontres organisées au niveau des unités régionales (Bechar, Ouargla, Tamanrasset, Constantine, Oran, Blida), a vu également la participation de représentants des opérateurs de téléphonie mobile.

EL-BAYADH

Le centre d'instruction des transmissions baptisé du nom du chahid M'hamed Guettaf

Le centre d'instruction des transmissions à El-Bayadh a été baptisé hier du nom du chahid M'hamed Guettaf (1929-1959). La cérémonie de baptisation a été présidée par le chef d'état-major de la 2^e Région militaire (Oran), le général Yacine Aidoud, en présence de la famille du chahid, de membres de la famille révolutionnaire, d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autorités de la wilaya.

La baptisation des structures militaires sur le territoire de la 2^e RM, constitue une marque de fidélité à ceux qui ont fait l'Histoire de l'Algérie et sa gloire, que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), se fait un grand

honneur de leur témoigner, a indiqué le général Yacine Aidoud dans une allocution prononcée à cette occasion.

Le chef d'état-major de la 2^e RM a, en outre, visité le musée d'Histoire, du centre d'instruction des transmissions, qui comporte une panoplie de photographies ainsi que des matériels et équipements des télécommunications utilisés lors de la guerre de libération.

Le chahid M'hamed Guettaf, alias Salah-Eddine, né en 1929 dans la région d'El-Tarf (40 km du chef-lieu de wilaya), a été mobilisé au sein de l'armée française en 1947, où il a appris le français et classé, grâce à son intelligence, dans le rang des sous-officiers, avant d'obtenir, avec

l'expérience de guerre acquise, le grade d'officier.

Il a ensuite vécu fait de percevoir la réalité du colonialisme, et de se faire une conviction profonde de la nécessité pour l'Algérie de recouvrer sa liberté. En juillet 1957, il rejoint les rangs de l'ALN, sous la bannière de laquelle il prend part à de grandes batailles, à l'instar de celles de la 3^e zone de djebel Aksel (avril 1958) et de Touila Mekna (juillet 1958).

Le chahid M'hamed Guettaf est tombé en martyr à l'automne 1959 lors d'une bataille dans la région de Benyekhou (monts d'Aïn-Sefra). Sa famille a été honorée lors d'une cérémonie à cette occasion.

JUSTICE

Reprise le 21 avril du procès des auteurs de l'attentat terroriste de Béni Amrane en 2008

Quinze (15) terroristes présumés impliqués dans un attentat terroriste en 2008 à Béni Amrane (wilaya de Boumerdès), qui a coûté la vie à deux personnes dont un expatrié français, comparaitront devant de nouveaux le 21 avril prochain devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Ce procès avait fait l'objet de 12 renvois jusqu'à présent lors de sessions criminelles précédentes.

Les 15 accusés dont 13 sont en état de faire doivent répondre des chefs d'inculpation de «création d'un groupe terroriste armé, homicides volontaires avec pré-méditation et guet-apens avec usage d'engins explosifs».

Cet attentat à l'explosif avait causé la mort du directeur de l'entreprise française de BTP et terrassement «Razel» et de son chauffeur algérien, âgé alors de 28 ans, selon l'arrêt de renvoi.

Plusieurs éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la protection civile ont été également blessés lors de cet attentat terroriste.

Les deux engins explosifs commandés à distance avaient été cachés à l'entrée du siège de la société ou travaillaient les deux victimes, selon la même source.

La première explosion avait eu lieu après le passage d'une patrouille de la Gendarmerie nationale, causant la mort du directeur de l'entreprise française «Razel» et de son chauffeur algérien.

20 minutes après la première explosion, le second engin explosif qui avait été placé à cinq mètres du premier avait explosé visant, cette fois, des éléments de l'ANP et des agents de la Protection civile, qui étaient venus sur les lieux pour secourir les victimes.

Les services de sécurité avaient découvert sur place un troisième engin explosif qu'ils avaient réussi à désamorcer.

S'agissant des deux accusés dans détentio, l'un des deux, à savoir le dénommé Gouri Brahim, avait été arrêté alors qu'il s'apprêtait à subir une opération chirurgicale à l'œil gauche à l'hôpital Nafissa Hamoud (ex-Parnet) d'Hussein Dey après qu'un appareil radio piégé lui ait explosé au visage, le blessant à l'œil.

L'appareil radio piégé était destiné à perpétrer un attentat contre une patrouille de la Gendarmerie nationale, toujours selon l'arrêt de renvoi.

Les individus poursuivis dans cette affaire appartiennent à la Katibat «Djououd El Arkam» et sont originaires de la wilaya de Boumerdès.

Parmi les accusés, il y a des repris de justice dans des affaires de terrorisme ayant bénéficié de mesures de clémence.

Les investigations diligentées dans ce sens avaient conclu que ces accusés avaient perpétré plusieurs attentats terroristes dont celui de Béni Amrane.

Le groupe a été également fait partie des groupes terroristes, qui activaient dans les massifs montagneux des wilayas de Boumerdès et de Tizi Ouzou, leur apportant appuis logistique et financier.

APS

**M. HABIB YOUSFI, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES ENTREPRENEURS ALGÉRIENS (CGEA)**

Nous avons les moyens de notre politique industrielle

Invité à donner son point de vue sur «la participation du secteur privé au développement, le pacte économique et social, le développement des wilayas du sud du pays», Habib Yousfi a, très à l'aise, répondu aux questions des journalistes présents au Forum de DK News. Son expérience permet la hauteur de vue et ses capacités d'éclairer sur l'action nationale en matière économique.



O. Larbi

Habib Yousfi a donné une visibilité mondiale au patronat algérien : en Afrique, au sein de l'OIE (Organisation internationale des entrepreneurs), de l'OIT (organisation internationale du travail) en engageant les entrepreneurs algériens dans une vision moderne de l'entreprise respectueuse des droits des travailleurs qui sont des droits de l'Homme.

Il affirme que «les droits sociaux ont pour base l'économie, la production de richesses.»

Autorité morale

La participation de la Cgea (Confédération générale des entrepreneurs algériens) aux tripartites a contribué à l'adoption de décisions qui n'ont pas été toujours suivies d'effet. Il n'en reste pas moins que ce partenariat a servi à rapprocher les points de vue des différentes parties, le partenariat finissant par reconnaître le rôle décisif du secteur public dans la protection des acquis économiques, industriels et de création d'un espace culturel favorable à l'entrepreneuriat, au recul de l'économie informelle et de la bureaucratie.

Lors de la dernière Tripartite, Habib Yousfi était à la droite du Premier ministre, choisi par les organisations patronales pour les représenter et parler en leur nom. Ce n'est pas seulement symbolique, c'est une reconnaissance du long parcours d'un homme qui a construit les briques du débat sur les rôles respectifs de l'Etat et du secteur privé : si, aujourd'hui, on parle de plus en plus d'économie nationale, on le doit à la politique de mobilisation de toutes les forces dans un contexte

économique et géostratégique mondial de remise en cause des intérêts nationaux au profit de l'entreprise transnationale. En reconnaissant le rôle historique important de l'Etat qui dispose de ressources financières qui ont servi à la mise en place d'infrastructures sans «recourir à l'impôt». L'Etat algérien a démontré (au FMI et à la Bird) ainsi qu'aux autres institutions financières internationales «que les ressources en hydrocarbures, sont une chance et non une malédiction» et qu'elles «peuvent être utilisées pour financer l'accroissement du capital physique et humain, afin de soutenir la croissance économique.» Le patronat algérien est bien conscient que sans cette démarche de l'Etat, l'Algérie serait encore très retardataire, son propre développement précaire.

Valeur ajoutée

Au lieu de cela, les investisseurs privés peuvent compter sur l'Etat pour entreprendre dans des secteurs qui produisent de la valeur ajoutée. Ce qui signifie, qu'aujourd'hui, la PME algérienne subsiste en créant des emplois, du capital de matière grise et des produits qui répondent à la demande du marché.

Le recul des pratiques administratives et bureaucratiques et de corruption libérerait l'initiative, mais les entrepreneurs sont réticents à opter pour les secteurs suivants : agriculture, tourisme, pharmacie, industrie métallurgique et sidérurgie, informatique et services, transport, notamment.

Le président de la Cgea tient à rendre hommage au ministre de l'Habitat et de l'urbanisme qui a «une short-liste» de tous les investisseurs du bâtiment afin de les associer au programme de réalisation des lo-

gements. « Mais c'est le seul ! » M. Yousfi rappelle que le problème du développement est lié à la mise en œuvre des décisions des Tripartites, «il faut que le comité de suivi, mis en place soit efficace, qu'il se réunisse...»

En substance, M. Yousfi tient à une contribution concrète du privé national au développement : « Que les grandes entreprises nationales et étrangères soient tenues d'associer, dans un cadre de sous-traitance, les PME algériennes. Il y a des barrages qui sont en construction, cela demande du béton ; des entreprises locales sont capables d'en produire et de le livrer...» «On nous oppose toujours le même refrain : les délais de réalisation, comme si le privé entravait le développement » s'exclame le président de la Cgea.

Pouvoir et devoir

Il ajoute : «Comment accepter que le montagnard vive comme il y a deux siècles et le citadin bénéficie de tous les avantages de la modernité ? Je suis pour une juste répartition des richesses. »

Habib Yousfi est pour qu'un mouvement de fond booste la pratique de toutes les sphères économiques en Algérie «sinon le risque est grand de perdre l'autonomie de décision qui fait la force des nations.»

Il est urgent de mobiliser toutes les forces vives pour une agriculture «qui nourrit tous les Algériens. Nous avons les moyens de le faire. Nous devons le faire.»

Réagissant à «Thalassa» (la mer) consacrée à l'Algérie par France 3, M. Yousfi appelle à un sursaut pour dynamiser le secteur du tourisme.

S'agissant de l'industrie, il observe que le privé est bien installé dans les industries de transformation.

« Mon souhait est que l'on profite des conditions offertes par les ressources financières pour activer la dynamique de création d'emplois par les entreprises agro-industrielles, les PME du BTP et les secteurs de technologies innovantes.»

Les efforts de l'Etat pour la mise à niveau des entreprises et plus particulièrement les PME du secteur privé doivent être accompagnés de contraintes pour les grands groupes industriels à offrir de la sous-traitance aux entrepreneurs privés qualifiés. Ce ne serait qu'un soutien pour un retour sur investissement : le développement de PME performantes, de productivité et de capital humain rentable est le but de toutes les économies dans le monde et les grandes entreprises en seraient les premières bénéficiaires...»

D'autre part les programmes de développement régional, les projets communautaires doivent prendre en compte l'existence sur leur territoire d'entreprises qui peuvent participer à l'effort, tout en soutenant le corps social autour de réalisations qui profiteront à tous. C'est une des recommandations de « la démocratie participative. »

Des frères ont loué la diplomatie de M. Yousfi, d'autres auraient aimé glaner des déclarations spectaculaires : il a distillé tout en finesse des impressions que chacun peut exploiter sans nuire à la vérité.

Celle d'aujourd'hui : Avancer toutes forces confondues pour édifier une nation capable de compter dans un monde de plus en plus sélectif dominé par des rapports brutaux et sans concessions.

Habib Yousfi a encore l'enthousiasme des pionniers ! Ils avaient l'obligation de réussir.

Des idées et des convictions

«Nous pouvons arriver à l'autosuffisance alimentaire, et nous y parviendrons. Nous pouvons et nous devons vendre du soleil en matière énergétique. Nous avons les moyens de construire des pôles autour des universités».



Said Abjaoui

Nous devons mettre en œuvre des stratégies globales et par filière, associer un jeune bénéficiaire de l'Ansej avec un cadre diplômé. Nous devons construire des voitures et investir dans la pièce détachée. Nous devons exploiter nos 1 200 kilomètres de littoral pour développer le tourisme. Et d'autres idées encore. Le président de la Cgea, M. Habib Yousfi, est prolixie en idées. En convictions.

«Nous sommes arrivés dans un contexte où il serait de la plus haute importance que soit relancée l'économie du fait de la situation de crise qu'annonce la baisse drastique du prix du baril de pétrole.

Situation de crise ? Certainement que oui si le prix du baril ne remonte pas dans la durée. Pour relancer l'économie, il faudrait relancer les entreprises. Quelle place tient l'entreprise du secteur privé dans le processus de développement ? Quelle implication du pacte économique et social ? Quelle place dans le développement, notamment des wilayas du Sud ? Pour nous en parler, le forum de DK News a reçu hier M.

Habib Yousfi, président de la Confédération générale de entrepreneurs algériens.

L'économie est arrivée à une étape très importante du fait de la nouvelle situation générée par l'abaissement drastique du prix du pétrole. Elle était adossée aux ressources en provenance de l'exportation des hydrocarbures et pouvait financer le développement. C'est une nouvelle situation aujourd'hui.

Pouvons-nous dire que le rythme de développement va demeurer le même ? Poumons-nous dire que l'activité nécessite l'implication des jeunes, et que l'entreprise privée reçoit des plans de charge de la part de l'Etat ? Dans les deux cas, ce n'est pas un oui.

L'entreprise privée, pour parler d'elle, est capable car elle a les compétences voulues. Malgré l'annonce par l'Etat de mesures nouvelles, de grandes mesures, le secteur privé n'est pas aligné sur le secteur public alors que autant les entreprises du secteur public que celles du secteur privé sont des entreprises nationales. A ce titre, elles devraient ne pas être discriminées dans l'octroi des plans de charge.

Il n'y a pas assez d'entreprises. Pour qu'un pays soit développé, il

lui faudrait disposer de 1,5 million d'entreprises. Comment participer au développement sans un plan de charge conséquent ?

Quand on parle de l'Ansej, il faudrait bien accompagner celle-ci par des cadres. Que pourra faire un jeune qui reçoit un milliard et achète un camion, ou n'importe quoi d'autre alors que l'activité a besoin d'être encadrée et pourquoi pas une association du jeune demandeur avec un cadre diplômé ? Il faudrait des budgets répondant aux normes.

Il faudrait développer des solutions simples et surtout aider le secteur privé.

Question. L'Algérie, disait-on, exportait du blé. C'était, disait-on, le grenier de l'Europe. Pourquoi sommes-nous devenus un grand importateur en ce domaine particulier ? Manque de volonté politique ? Pour des spécialités. Il y a un manque de volonté politique.

Les colons avaient laissé 19 000 km. L'agriculture peut assurer l'autosuffisance alimentaire.

Il y a encore beaucoup à faire par exemple opter pour des chaînes de fabrication des voitures et surtout la fabrication de pièces de rechange et développer le métier d'équipementier.

À RETENIR... À RETENIR... À RETENIR... À RETENIR...

ANSEJ
Les jeunes doivent être accompagnés par des universitaires

Répondant à une question sur les dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises (Ansej et Cnac), mis en place par les pouvoirs publics pour régler la problématique du chômage chez les jeunes et participer à la diversification de l'économie nationale, M. Habib Yousfi a estimé que l'absence d'encadrement et de suivi, réduirait considérablement les chances de survie de ces nouvelles micro-entreprises créées dans le cadre de ces deux dispositifs. Dans ce cadre, l'intervenant a préconisé de faire accompagner les porteurs de projets par des universitaires plus aptes à orienter les

jeunes investisseurs vers les segments productifs et génératrices de richesse afin d'accroître les chances de réussite de leurs projets.

L'INNOVATION

Un levier majeur du développement

D'après M. Yousfi, la recherche et l'innovation sont des leviers majeurs du développement économique et social. «Les jeunes algériens sont pleins de talents. Les universités regorgent de potentialités. L'Etat doit mobiliser plus de ressources et accorder plus de soutien à cette jeunesse qui sera dans un futur proche la source de l'innovation en Algérie».

Rachid Rachedi



EMPLOI : DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
87 % des placements effectués dans le secteur économique



quatre-vingt sept (87) % de placements des demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip), ont été effectués dans le secteur économique en 2014, a indiqué dimanche à Alger, le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), Mohamed Tahar Chaâllal.

«Sur les 113.417 placements des demandeurs d'emploi réalisés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) durant l'année 2014, 87 % ont été effectués dans le secteur économique», a précisé M. Chaâllal lors d'un exposé qu'il a présenté à l'ouverture du salon national de l'emploi.

S'agissant de la création d'activités, il a indiqué que 447.407 micro-entreprises ont été créées depuis le lancement des dispositifs d'emploi (Ansej et Cnac) qui ont généré 1 032 878 emplois au démarrage. M. Chaâllal a ajouté que 54.080 micro-entreprises ont été créées dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, 34.121 autres dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (Btp), 34.870 dans le secteur de l'industrie et de la maintenance et 8.676 dans le secteur des TIC.

Le même responsable a souligné l'importance de la formation pour assurer la main d'œuvre qualifiée, afin de répondre «efficacement» à la demande du marché de l'emploi.

RETRAITES
Paiement des pensions de retraite par le canal bancaire à partir de juillet

Les retraités pourront percevoir, dès le mois de juillet prochain, leurs pensions et allocations par le canal bancaire, en vertu d'une convention signée, lundi à Alger, entre la Caisse nationale des retraites (CNR) et la Banque de développement local (BDL).

Les retraités auront le choix de maintenir leur compte CCP ou le domicilier dans une banque, ont précisé le directeur général de la CNR, Tidjani Hassan Haddam, et le P-dg de la BDL, M'hamed Arslane Bachetarzi, signataire de la convention.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre, relative à la nécessité de diversifier les circuits et les moyens avec lesquels sont payés les retraités, d'améliorer les prestations au profit de cette frange de la société et d'alléger les procédures au niveau des banques, a-t-on expliqué.

A cet effet, les bénéficiaires inscrits sur les registres de la CNR, au nombre de 2 653 171 retraités, disposent désormais de la latitude de choisir le canal de paiement qui leur convient (bancaire ou postal), tout en maintenant les dates de paiement en vigueur, à savoir les 20, 22, 24 et 26 de chaque mois, a-t-on précisé.

En vertu de cet accord, la BDL procédera à l'ouverture d'un compte principal pour la direction générale de la CNR et des comptes auxiliaires pour ses agences locales de wilaya. L'opération de paiement s'effectuera au niveau des 1.500 guichets de la BDL en première phase et concernera, par la suite, toutes les banques publiques et privées.

Transport

LE P-DG D'AIR ALGERIE INVITÉ DU FORUM DE LIBERTÉ «Ouverture de 13 nouvelles lignes internationales d'ici 2017»

La compagnie aérienne Air Algérie va ouvrir treize (13) nouvelles lignes internationales d'ici fin 2017 vers les Etats-Unis, l'Afrique et l'Europe, a annoncé lundi son P-dg, Mohamed Salah Boulif, lors du Forum du quotidien Liberté.

Des lignes seront ainsi ouvertes entre Alger et Addis-Abeba (Ethiopie) et entre Alger et N'Djamena (Tchad) vers fin 2015 ou début 2016 à raison de trois vols par semaine.

Six autres lignes reliant Alger à, respectivement, New York (Etats-Unis), Libreville (Gabon), Douala et Yaoundé (Cameroun), Marrakech (Maroc) et Venise (Italie) devraient être lancées durant l'été 2016.

Pour 2017, quatre autres lignes sont prévues pour relier Alger à Conakry (Guinée), Banjul (Gambie), Cotonou (Bénin) et Lomé (Togo). En outre, une



seconde ligne sera ouverte entre Alger et Istanbul (Turquie) à partir de l'été 2015, à raison de 2 à 7 fréquences par semaine.

Pour couvrir ces nouvelles destinations, Air Algérie a tracé un programme d'acquisition de 16 avions neufs d'ici la fin 2016 pour le renouvellement de sa flotte.

Ce programme vise à porter la flotte de la compagnie de 43 avions actuellement à 59 fin 2016. Deux avions de type ATR 72-600 et Airbus 330-200 sont déjà réceptionnés en attendant la livraison de 6 autres avions durant cette an-

née, le reste des avions seront réceptionnés avant fin 2016. Pour M. Boulif, ces acquisitions permettront de couvrir les nouvelles lignes envisagées et de renforcer les lignes existantes (37 lignes) dans le cadre du développement de sa politique de hub (transit).

Selon lui, le plan de développement de la compagnie sera orienté, dans les années à venir, vers l'ouverture de lignes vers l'Afrique centrale pour augmenter la part de marché d'Air Algérie qui est présente, à l'échelle subsaharienne, en Afrique de l'Ouest seulement.

• Crédit de 4 filiales, 3 autres en cours d'étude

La compagnie aérienne nationale Air Algérie va se doter de quatre filiales tandis que trois autres sont encore à l'étude, a indiqué, lundi à Alger, son P-dg, Mohamed Boulif.

«Le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a approuvé la création de quatre nouvelles filiales d'Air Algérie sous forme de sociétés par action, qui prendront en charge les fonctions connexes au transport aérien mais qui ne font pas partie de son métier de base», a expliqué M. Boulif lors du Forum du quotidien Liberté.

Le nouvel organigramme, approuvé également par les partenaires sociaux de la compagnie, vise essentiellement à corriger les dysfonctionnements et à améliorer le rendement d'Air Algérie, a-t-il souligné.

Il s'agit notamment de la création d'une société de catering (l'activité de préparation des repas destinés aux passagers) qui a été mise en place en janvier dernier dans le cadre d'une opération-pilote.

Une autre filiale spécialisée dans le transport de marchandises sera lancée prochainement et sera opérationnelle après l'acquisition des deux avions cargos qui seront réceptionnés, respectivement, en mai et septembre 2016. La troisième

filiale, qui sera créée après la prochaine saison estivale, sera dédiée au handling qui consiste à la prise en charge des opérations commerciales et douanières à l'aéroport (embarquement, enregistrement des bagages...).

Le plan de restructuration prévoit également le lancement d'une société qui assurera la maintenance et la réparation des aéronefs d'Air Algérie et d'autres compagnies aériennes.

Par ailleurs, la compagnie nationale étudie le projet de création de trois autres filiales dédiées, respectivement, à la vente et à la réservation des billets d'avion, au nettoyage des aéronefs et aux œuvres sociales.

Concernant l'activité de la billetterie, le premier responsable d'Air Algérie a annoncé le lancement prochain de la vente électronique des billets en utilisant la carte interbancaire (CIB). Un accord avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a été signé récemment pour lancer ce nouveau service destiné au marché local, a-t-il ajouté.

En 2014, la vente électronique des billets a représenté près de 30 millions d'euros pour Air Algérie qui propose, depuis quelques années, ce service à l'étranger via des cartes de paiement internationales.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La nomenclature est «adaptée» aux besoins du secteur économique

La nomenclature de la formation professionnelle est «adaptée» aux besoins du secteur économique, a indiqué lundi la directrice de la formation continue et des relations intersectorielles au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Akila Chergou.

«La nomenclature de la formation professionnelle, qui est dynamique, est adaptée aux besoins du secteur économique», a déclaré Mme Chergou, qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne.

Elle a indiqué que le secteur reste «ouvert à toutes les propositions», précisant que l'objectif consiste à recenser les besoins pour les intégrer dans les programmes de formation.

Estimant «nécessaire» une amélioration de l'«articulation» entre le secteur de la formation professionnelle et le secteur économique, Mme Chergou a mis l'accent sur l'importance d'ac-



compagner les projets par le biais des centres d'excellence que le ministère

est «en train de développer». Concernant le suivi des jeunes ayant accompli des formations, la même responsable a souligné que le ministère oeuvre, en concertation avec l'Anem (Agence nationale de l'emploi), à la mise en place de mécanismes devant aider au suivi des diplômés.

«Nous travaillons avec l'Anem pour mettre en place des mécanismes de nature à permettre un suivi des diplômés», a-t-elle relevé, expliquant que l'objectif est de «comprendre la nature des difficultés pour certains métiers».

Rappelant l'installation, en 2012, d'une commission au niveau de chaque wilaya en vue d'adapter «l'offre locale avec les programmes de formation», Mme Chergou a relevé que le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels vise à former une main d'œuvre «qualifiée» devant répondre aux besoins du marché de l'emploi.

APS



Des projets de 54 milliards de dollars sous la loupe de la CNED

Par Mohamed Rechache

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned) assure le suivi de 73 grands projets d'infrastructures d'un montant global de 5,200 milliards de dinars (environ 54 milliards de dollars) depuis son entrée en activité en 2007, a indiqué le directeur général de cet organisme, Amar Grine, dans un entretien accordé à l'APS.

Crée en 2004 et opérationnelle depuis 2007, la Cned, qui relève du ministère des Finances, a pour mission de suivre et d'évaluer la maturité des études des grands projets dont le montant dépasse les 20 milliards de dinars (mds de DA) ou ceux dont l'impact socio-économique est important.

Sur ces 73 projets, 33 relèvent du secteur des transports (1.964 mds de DA), 24 du secteur des travaux publics (1.922 mds de DA) et huit (8) du secteur de l'hydraulique (852 mds de DA).

Figurent également le nouveau Centre international de conférences de Club des Pins (Alger) pour lequel une enveloppe financière de 62,3 mds de DA a été allouée, le projet de la Mosquée d'Alger (102 mds de DA) ainsi que les cinq (5) projets des villes nouvelles de Boughezoul, Sidi Abdallah, Bouinan, El Ménia et Hassi Messaoud.

Pour ces villes nouvelles, M. Grine précise que le projet de Hassi Messaoud, placé sous la tutelle du ministère de l'Énergie, a été doté d'une autorisation de programme de 97 mds de DA, alors que les quatre autres projets, relevant du secteur de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, ont bénéficié d'une dotation financière globale de 394 mds de DA.

Le financement par le Trésor public de la réalisation des villes nouvelles touche trois aspects liés à la mise en place de conditions de développement de la ville qui sont la constitution du portefeuille foncier, la réalisation des études et la viabilisation du site. En somme, les 73 projets confiés à la Cned pour étude et suivi comprennent sept (7) projets en phase d'études et 66 en cours de réalisation dont 61 sont à un taux d'avancement moyen de 60%

et une consommation financière de l'ordre de 52%, tandis que les cinq (5) autres sont en voie d'achèvement, et ce, à l'instar des travaux de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable de la ville de Tamanrasset, des transferts liés au projet hydraulique MAO (Mostaganem-Arzew-Oran) et du viaduc trans Rhumel (Constantine).

6,5% des projets inscrits concernés par les réévaluations

Questionné sur les réévaluations des autorisations des programmes relatives aux grands projets publics entre 2010 et 2014, M. Grine fait savoir que les réévaluations ont concerné 42 projets, d'un montant de 641,6 mds de DA, sur les 73 projets dont l'autorisation de programme est de 5,200 mds de DA, qui font l'objet de la suivi par la Cned, soit 6,5% de la totalité du montant global.

«La plus grosse part de ces réévaluations sont des réajustements de coût par rapport à ce qui a été octroyé initialement dans l'autorisation des programmes, c'est-à-dire avant le lancement des appels d'offres relatifs à la réalisation des projets en question», souligne le même responsable, ajoutant que le coût initial du projet est fixé et inscrit à partir du devis quantitatif et du prix unitaire de ce projet.

A titre indicatif, poursuit M. Grine, les révisions à la hausse en matière de coût subies par le projet de l'autoroute Est-Ouest sont dues essentiellement aux modifications techniques introduites dans l'ensemble de cette infrastructure telles que la substitution de la barrière métallique séparant les deux voies de l'autoroute par une autre en béton, l'intégration des échangeurs dans l'ossature du projet ainsi que la mise en place d'un réseau de fibre optique longeant le tracé autoroutier.

D'autre part, les travaux de réalisation de ce projet ont été terminés sur la base de l'Avant Projet Sommaire (APS) qui comprend une première estimation financière alors que l'Avant Projet Détaillé (APD) de cette infrastructure routière n'avait pas encore été élaboré, relève-t-il. Toutefois, M. Grine considère qu'il y a eu une amélioration dans la conduite des projets dans la mesure où les maîtres d'ouvrages sont conformés aux dispositions et prescriptions mises en place par la Cned dans le cadre du

guide de management des grands projets d'infrastructures, comme ils ont introduit la notion de la maturité des grands projets en trois phases: l'identification, la faisabilité et la préparation à la réalisation.

Le guide de management des grands projets d'infrastructures a été mis en œuvre par la Cned dès janvier 2010 et constitue un outil pour mieux suivre, évaluer et contrôler la dépense publique en ce qui concerne les grands projets d'équipement, selon lui.

Promouvoir le financement alternatif au budget de l'Etat

Pour ce qui est du programme quinquennal 2015-2019, M. Grine note que les différents ministères ont transmis à celui des Finances leurs propositions de projets avec la demande de financement correspondant.

«Nous sommes actuellement dans une phase d'arbitrage entre les secteurs menée par les services du Premier ministère pour arrêter et définir les priorités en insistant sur l'utilisation des moyens nationaux dans les études et la réalisation, le respect du schéma national de l'aménagement de territoire dans un contexte marqué par la poursuite de la baisse des cours de pétrole», insiste-t-il.

Concernant le financement alternatif au budget de l'Etat pour financer les grands projets publics d'investissement, notamment dans le cadre du partenariat public-privé national ou étranger (3P), la Cned avait déjà lancé en 2010 une réflexion dont les résultats ont été présentés en 2014 au ministère des Finances.

Cette réflexion vise à identifier les meilleures voies et moyens à mettre en œuvre pour promouvoir et développer ce partenariat en Algérie, à travers, entre autres, la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat.

Le principe du 3P consiste en la signature de contrats à long terme par lesquels l'Etat confie à un opérateur privé la totalité ou une partie de la conception, du financement, de la réalisation et de l'exploitation d'une infrastructure économique ou sociale. Ce type de financement, avance M. Grine, permet surtout à l'Etat de mieux gérer les dépenses relatives aux investissements publics en bénéficiant des capacités de financement, de réalisation et d'expertise du secteur privé, d'améliorer la qualité des infrastructures.

APS

Le pétrole en hausse à New York, l'effet de l'accord avec l'Iran pas imminent



Les cours de pétrole ont ouvert en hausse lundi à New York, les cambistes estimant que l'accord entre l'Iran et les grandes puissances, signé fin en semaine dernière, ne ferait pas encore affluer les exportations pétrolières iraniennes sur le marché. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai prenait 1,37 dollar à 50,51 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

La séance et la semaine «commencent sur une note positive», soulignent les experts. «Le rebond est lié au fait que les sanctions contre l'Iran n'ont pas été levées dans l'immédiat. Il y a un accord cadre, mais on ne va pas subir tout de suite un afflux de pétrole iranien.»

L'Iran et le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) se sont entendus jeudi en Suisse sur les «paramètres» d'un accord apurement négocié depuis 18 mois. Ils doivent désormais se pencher sur les détails techniques complémentaires d'un accord définitif qui doit intervenir avant le 30 juin.

Le marché pétrolier new-yorkais a aussi bénéficié d'autres signes encourageants du Moyen-Orient, dont une hausse par l'Arabie saoudite des prix officiels du pétrole vendu vers l'Asie. Le marché surveille avec attention l'attitude de Ryad, principal acteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les cours, qui ont perdu la moitié de leur valeur depuis juin, oscillent depuis fin janvier autour de 50 dollars le baril à New York. Pour les analystes, «le rebond de lundi risque cependant de ne pas être durable «et pourrait bien n'être rien de plus qu'une tentative du marché pour se stabiliser.»

«L'équilibre reste défavorable entre l'offre et la demande, et on risque bien de se retrouver de nouveau sous pression, d'autant que l'on s'attend à l'annonce d'une nouvelle hausse (hebdomadaire) des réserves américaines de brut» dans les chiffres que publie mercredi Washington, a-t-on précisé.

Néanmoins, les Etats-Unis pourraient aussi apporter un peu d'optimisme, car «les raffineries américaines devraient accélérer la cadence» à l'approche de l'été, propice aux grands déplacements, et «la demande de brut a probablement accéléré, ce qui va encourager une hausse des prix du brut».

L'inflation en Russie grimpe à près de 17%

Le taux d'inflation a grimpé en Russie à 16,9% sur un an au cours du mois de mars, dopée par les sanctions occidentales liées à la crise ukrainienne et la chute des prix du pétrole, selon des statistiques officielles publiées jeudi.

Il s'agit du seuil le plus élevé atteint par les prix à la consommation sur un an en Russie depuis 2002.

«Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de 7,4%», précise l'agence russe des statistiques (Rosstat) dans un communiqué.

Rien que sur le mois de mars, les prix à la consommation ont augmenté de 1,2%, selon la même source.

Les produits alimentaires sont les plus touchés avec une hausse des prix de 1,6% en mars et de 23% sur un an, mais de très fortes disparités selon les aliments.

Ainsi, les prix des gruaux et des légumineux, très consommés en Russie, ont augmenté de 52,9% sur un an en mars. Le sucre a augmenté de 50,5%, le poisson de 33% et le lait de 15,7%.

Le ministre russe de l'économie, Alexei Ouloukaïev, a estimé à mi-mars que l'inflation avait atteint son pic à près de 17% sur un an et pourrait revenir sous les 10% d'ici la fin de l'année. La hausse des prix résulte notamment de l'embargo décreté l'été dernier par Moscou sur la plupart des produits alimentaires européens et américains en réponse aux sanctions occidentales, ainsi que de l'effondrement du rouble.

La monnaie russe a perdu la moitié de sa valeur par rapport au dollar en un an l'année dernière en raison de la crise ukrainienne et de la chute des prix du pétrole, qui représente avec le gaz la majorité des recettes budgétaires du pays.

L'inflation en Russie a déjà dépassé 11,4% en 2014, et 15% pour les seuls produits alimentaires.

APS

OUM EL-BOUAGHI 7 mosquées à réceptionner en 2015



Sept (7) mosquées sur 102 actuellement en chantier dans la wilaya d'Oum El-Bougali, seront réceptionnées et pourront accueillir les fidèles «courant 2015», a indiqué, dimanche, le directeur des affaires religieuses, Mohamed Khellaf.

Ces nouveaux lieux du culte, qui seront ouverts dans les communes du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'à Ain Beida, F'kiria, Ouled Hamla et Rehia, porteront à 336 le nombre de mosquées dans cette wilaya, a-t-il précisé. M. Khellaf a également fait savoir que le taux d'avancement des travaux de «la plus grande mosquée de la wilaya» a atteint les 80%.

Le projet, lancé dans les années 1980, accuse un grand retard faute de ressources financières suffisantes.

TÉBESSA Les demandes de logement désormais par inscription sur internet

Les demandes de logement se feront par inscription sur internet «dès avril en cours» dans la wilaya de Tébessa, a indiqué dimanche le wali, Mabrouk Beliouz à l'APS.

Le citoyen désirant bénéficier d'un logement dans le cadre des différentes formules gérées par l'Etat pourra s'inscrire en utilisant le site électronique de la wilaya en mentionnant ses renseignements personnels avec exactitude, a déclaré le premier responsable de la wilaya.

Les préparatifs engagés en prévision du lancement de cette initiative ont débuté il y a un mois et les premiers essais, confortés par la réussite de la réception des requêtes et des propositions de citoyens à travers ce site, ont été concluants, selon le chef de l'exécutif local qui a également évoqué le numéro vert (1100) du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales qui a donné un «contenu concret» au rapprochement des services de l'administration des citoyens.

La wilaya de Tébessa a bénéficié, au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), de 25.000 logements, tous segments confondus, parmi lesquels 12.000 logements publics locatifs (LPL), 6.000 logements promotionnels aidés (LPA) et 4.500 habitations rurales, a rappelé M. Beliouz.

Il a également affirmé que le nouveau pôle urbain de Doukane, nouvellement aménagé au chef-lieu de wilaya, contribuera à l'éradication de plusieurs habitations précaires et illicites.

BATNA Une centrale électrique solaire prochainement lancée en travaux



M. ABDELKADER KADI L'A AFFIRMÉ DE MILA

La ville de Chelghoum-Laïd sera raccordée par échangeur à l'autoroute Est-ouest

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a affirmé dimanche à Tadjenanet (Mila) que la ville de Chelghoum-Laïd bénéficiera «dans un proche avenir» d'un échangeur qui la raccordera à l'autoroute Est-ouest.

Le ministre a précisé que ce projet, longtemps réclamé par les habitants de cette ville, sera réalisé «dans le cadre de la seconde tranche de la pénétrante devant relier la wilaya de Batna à l'autoroute».

Au cours de sa brève visite à la wilaya de Mila, le ministre a inspecté le projet de réalisation d'une gare de péage sur l'autoroute Est-ouest, près de l'échangeur desservant Tadjenanet



et Chelghoum Laïd, dont la construction, prévue en 18 mois, est confiée à un conglomérat italien. Selon un responsable de l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA), ce projet fait partie d'un programme de réalisation de 22 gares de péage auxquelles seront annexes des centres d'exploitation et d'entretien dans la partie de l'autoroute traversant l'Est du pays.

Sur le site du projet, le ministre a

exhorté les responsables en charge du chantier à redoubler d'efforts pour honorer les délais contractuels. Il a également suivi des explications relatives au «centre multitudinaire» prévu pour les divers réseaux (fibre optique et autres) entre Bordj Bou-Arréridj et El Tarf sur un linéaire de 436 km. Le coût du projet dont le délai est de 15 mois est «d'environ 5 milliards de dinars», selon un responsable de l'AGA.

TRAVAUX PUBLICS : BÉJAÏA (AHNIF)

1.000 nouveaux employés à recruter pour la réalisation de la pénétrante

Le groupement chinois CRCC en charge de la pénétrante autoroutière Béjaïa-Ahnif a ouvert une liste pour le recrutement de 1.000 nouveaux employés afin de renforcer ses chantiers et accélérer le rythme des travaux de réalisation de cette voie d'une longueur de 88 km, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Le recrutement massif prélude à une autre opération, prévue entre juin et septembre, portant sur l'ouverture de 4.000 autres postes, a-t-on ajouté de même source.

Destinés en priorité aux demandeurs d'emplois locaux, soumis préalablement à l'avis d'orientation de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), les emplois proposés concernent les tâches de chantiers, dont des conducteurs

et manipulateurs d'engins, des chefs de chantiers et conducteurs de travaux, a-t-on précisé.

Le groupe CRCC, morcelé en quatre entreprises distinctes, entend par ces recrutements booster la cadence imprégnée aux travaux et rattraper ainsi le temps perdu accusé lors de l'installation des bases de vie, ou provoqué par les oppositions de riverains ou encore impacté par l'absence ou le manque de carrières d'agrégrats localement, a-t-on expliqué. «Toutes les contraintes sont désormais levées», a souligné le directeur des Travaux publics de la wilaya, Rachid Ourabah, affirmant que plus de 65 km d'empriises ont déjà été libérées, laissant augurer l'éventualité de la réception du projet dès juin 2016.

IN-SALAH

Plasticulture : distribution de 120 serres aux agriculteurs

Cent vingt (120) serres ont été attribuées à des agriculteurs de la région du Tidikelt, avec ses trois communes, durant le premier trimestre de cette année, pour développer les potentialités agricoles dans la région, a-t-on appris hier du délégué du secteur à la daïra d'In-Salah (Tamanrasset).

Ainsi, 70 serres en plastique ont été réservées pour les communes de Foggaret-Ezzoua et In-Ghar, tandis que celle d'In-Salah s'est vu accorder 50 serres et ce, sur une surface globale de 4,8 hectares, a indiqué à l'APS Boudjemaâ Cherouil.

La plasticulture, une expérience nouvelle dans la région, a donné des résultats «probants» chez les agricul-



culteurs, d'où «la nécessité de rechercher les mécanismes et les moyens de la développer», a expliqué le même responsable.

L'extension des surfaces destinées à la plasticulture va permettre d'augmenter la

production des légumes d'arrière-saison à large consommation, à l'instar des tomates, piment, poivron, concombre et autre salade, a-t-il indiqué. Malgré son introduction récente dans la wilaya de Tamanrasset-

set, la plasticulture a connu un «vif» engouement de la part des agriculteurs, selon M. Cherouil.

Dans le but de promouvoir ce genre culturel, des journées de formation ont été programmées au profit des agriculteurs de la région ayant bénéficié de ces serres, et cela en collaboration avec l'institut technique spécialisé en agronomie saharienne (Biskra), l'institut technologique d'agronomie saharienne de Ti-miaouine (Adrar) et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Ces journées seront axées sur la recherche des mécanismes d'amélioration de la qualité de production.

Les travaux de construction d'une centrale électrique solaire seront lancés «avant la fin du premier semestre 2015» à Batna, a indiqué dimanche à l'APS le directeur de l'énergie et des mines, Ali Benyakhlef.

Cette centrale qui utilisera comme seul carburant l'énergie solaire obtenue au moyen de panneaux photovoltaïques, sera réalisée près de la mechta El Hassi, dans la commune d'Oued El Ma.

D'une capacité de 20 mégawatts, elle permettra de renforcer l'alimentation électrique «localement et dans les régions

limitrophes», a indiqué ce responsable, précisant que la projet a nécessité un investissement public de 4 milliards de dinars.

Premier du genre dans la wilaya de Batna, cet équipement générera «au moins 20 emplois permanents» et favorisera la fixation des agriculteurs de la région en leur donnant la possibilité de développer leurs activités dans une zone «fondamentalement agricole», a encore indiqué M. Benyakhlef.

APS

TRANSPORTS À ALGER

En attendant la téléphonie dans le métro, bientôt l'Internet dans les bus de l'Etusa

En attendant la téléphonie dans le métro, les usagers de l'Entreprise de transports urbains et suburbains d'Alger (Etusa) pourront bientôt "surfer" sur l'Internet à travers les quartiers de la capitale avec le prochain lancement du service "Wifi" dans les autobus.

Le prochain "produit" annoncé par la direction de l'Etusa dans ses autobus sera une connexion "sans fil" à l'Internet. Pour autant, la direction de l'entreprise, qui a annoncé la mise en service prochaine de ce produit, n'a pas précisé les modalités d'accès, par abonnement ou gratuitement.

Selon le directeur général de l'Etusa Krim Yassine, les prestations de l'entreprise seront améliorées par ailleurs avec l'acquisition de 300 nouveaux autobus auprès de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI).

L'amélioration du parc de l'entreprise sera exploitée pour la mise en place d'un programme spécial "été" et Ramadhan 2015, selon la direction, qui annonce en outre un plan de transport spécial pour les nouvelles cités d'habitation construites dans la périphérie de la ceinture urbaine algéroise dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Il s'agit notamment de nouvelles lignes qui seront ouvertes en 2015 sur Birtouta, Baraki ou Chaabia, et Bentalla, et d'autres lignes entre Birtouta et Sidi M'hamed, dans la commune de Tessaïa El Merdja.

Avec l'arrivée prochaine de l'été, le transport urbain par voie maritime, après une première expérience en 2014, devrait être reconduit, selon des



responsables de la direction de wilaya des transports.

Le métro et le "tram" en vedette à Alger

Pour autant, ce sera le métro et le "tram" qui vont changer la configuration des transports urbains dans la capitale algérienne. La mise en service de la totalité de la première ligne du tramway d'Alger reliant Ruisseau à Dergana sur un trajet de 23,2 km et dotée de 38 stations est prévue à la fin du printemps 2015, selon les prévisions.

Le premier tronçon de cette ligne (Bordj El Kiffan-Mokhtar Zerhouni, 7,3 km) a été inauguré le 8 mai 2011, le deuxième (Mokhtar Zerhouni-Ruisseau, 9,1 km) le 13 juin 2012 et le troisième (Bordj El Kiffan-Kahouet Chergui, 4,2 km) le 15 avril 2014.

Le dernier tronçon, reliant Kahouet Chergui à Dergana sur 2 km devrait être opérationnel fin avril, selon les prévisions du ministère des Transports. Dans cette nouvelle palette de transports par rails dans la wilaya d'Alger, il y a par ailleurs les projets d'extension des lignes du métro.

OUverte à l'exploitation commerciale le 1er novembre 2011, la première ligne du métro d'Alger, reliant sur 9,5 km la Grande poste à Haï El Badr (Bachdjar-

rach), connaîtra, en avril, une extension vers Aïn Naâdja à partir de Haï El Badr. Long de 3,6 km, ce nouveau tronçon desservira les communes de Bachdjarrah et Gué de Constantine, avec, pour la première fois, la mise en service d'ascenseurs dans les stations pour les personnes à mobilité réduite (handicapés, personnes âgées, femmes enceintes,...).

Pour la deuxième extension, à savoir Haï El Badr-El Harrach (4 km), son inauguration est attendue pour juillet. «Les usagers pourront emprunter le métro de la station d'El Harrach à Ta-fourah (Grande poste) en 20 minutes dès juillet 2015», avait annoncé le ministre des transports Amar Ghoul lors d'une visite au chantier.

Au milieu de l'été prochain, Alger disposera d'une ligne de métro longue de 17,1 km, la troisième et dernière extension de cette première ligne, entre la Grande poste et la Basse-Casbah (1,7 km), n'est pas prévue avant 2017, selon l'entreprise du Métro d'Alger (EMA).

Enfin, l'exploitation commerciale de la nouvelle ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda, longue de 21 km, est programmée pour fin décembre 2015, selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif).

BOUIRA

Journées de sensibilisation sur les missions et rôles des différents services de police

Le rôle et activités des différents services de la Sûreté nationale est au centre des journées d'information ouvertes hier à la Maison de la culture Ali Zaâmoum de Bouira, en présence de représentants de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Inaugurées par le directeur de la Police des frontières, le contrôleur de Police Bousenna Rabah, représentant du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, ces journées d'information sont initiées pour sensibiliser les citoyens sur les missions et rôles des différents services de la police, a expliqué à l'APS M. Boufella. Fatal, commissaire de police et responsable du service des expositions à la DGSN.

Au programme de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 8 avril en cours figure notamment une exposition dédiée aux affiches et aux photos re-



traçant l'histoire ainsi que le travail des différentes unités de la police, ainsi que les moyens et équipements technologiques modernes utilisés par la Sûreté nationale pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme de communication mis en place par la DGSN afin de se rapprocher davantage du citoyen et de le sensibiliser sur l'importance du travail de la police pour lutter

contre les fléaux sociaux, tels que la drogue, la criminalité, le crime organisé, a expliqué M. Boufella.

Ces journées offriront l'opportunité au public de découvrir de plus près les activités de certains services de police, à l'exemple du service de lutte contre les crimes économiques et de la brigade de recherche et d'intervention, avec exhibitions des techniques de combat des Unités républicaines de sécurité, et des exercices

d'autodéfense, de maniement des armes et de maintien de l'ordre. Au premier jour de cette manifestation, marqué par le coup d'envoi de quelques compétitions sportives, dont le cross sur route, des exhibitions d'arts martiaux et un petit tournoi de football interquartiers, le directeur de Police des frontières, le contrôleur de police, Bousenna Rabah, a eu une rencontre de sensibilisation avec les éléments des différents services de police et ce à la maison de la culture Ali-Zaâmoum.

Le programme de ces journées prévoit également la présentation de communications sur la lutte contre le trafic de drogue, ainsi que les moyens de prévention contre les dangers de la toxicomanie et des accidents de la route. Un circuit d'apprentissage de la sécurité routière a également été mis à la disposition des enfants au niveau de la placette jouxtant la maison de la culture. APS

SÉTİF

Sit-in du personnel de la direction de l'urbanisme et de la construction

A. Tiouri

Afin de protester et de condamner l'agression dont a fait l'objet leur directeur, les employés et cadres de la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Sétif ont organisé, hier, un sit-in pour dénoncer de tels actes.

Au cours de la semaine dernière, le directeur par intérim de cette institution étatique et publique a été agressé par un entrepreneur de Sétif qui l'a menacé en lui tenant des propos injurieux et obscènes, selon les témoins qui ont assisté à la scène.

Ce responsable, agressé dans l'exercice de ses fonctions a immédiatement déposé plainte auprès du parquet de Sétif. C'est pour marquer leur désapprobation devant de tels gestes, en demandant plus de considération et de protection pour les institutions de l'Etat et leur personnel contre ceux qui veulent bafouer les lois de la République que l'ensemble du personnel de cette direction a voulu manifester en observant un sit-in à trois reprises.

Selon nos sources, l'entrepreneur en question est très connu de cet organisme en ayant plusieurs accords de travaux et situations non encore réglées qui les ont poussés à agir de la sorte.

Un représentant du personnel nous a informé que le personnel de cette direction ne s'arrêtera pas là en organisant un autre sit-in de protestation pour appuyer leur demande de protection contre les irresponsables qui bafouent les lois.

ORAN

Saison estivale 2015: 112,8 millions DA pour les communes côtières

Une enveloppe de 112,8 millions DA a été attribuée aux communes côtières de la wilaya d'Oran, au titre des programmes communaux de développement (PCD) pour la saison estivale 2015, a-t-on appris hier du directeur du tourisme et de l'artisanat.

Cette somme a été allouée aux communes d'Aïn El Turck, Bousfer, El Ançor, Mers El Kebir, Mers El Hadjadj, Gdyel, Bir El Djir, Aïn El Kerma et Arzew, pour la réalisation d'un nombre d'opérations, notamment d'embellissement, d'éclairage public et de bitumage des routes, afin d'accueillir les estivants dans de bonnes conditions, a indiqué, à l'APS, Belabbes Kaïm Benamar, en marge d'une rencontre de préparation de la saison estivale 2015.

Cette dotation reste toutefois insuffisante au regard des besoins des communes côtières de la wilaya d'Oran, une destination de choix en été avec 34 plages autorisées à la baignade, qui nécessitent des moyens et équipements supplémentaires pour offrir les meilleures conditions de repos et de tourisme balnéaires, en terme de nettoyement, d'aménagement de parkings, de postes de secours et miradors, a souligné la même source.

Dans ce sens, la direction du tourisme et de l'artisanat vient de lancer, pour l'édition 2015, une opération d'équipement des plages (60 douches, 60 toilettes et 60 cabines de déshabillage), en plus de bouées de balisage pour délimiter les zones de baignade et le tracé des couloirs de jet-ski, a-t-on encore signalé.

A propos de préparatifs de la saison estivale, elle prévoit, en début mai, une sortie pour suivre les réserves prises en février dernier et les actions de sensibilisation pour la création d'offices locaux de tourisme pour la promotion de communes côtières de la wilaya.

Les 33 plages autorisées à la baignade des communes côtières de la wilaya d'Oran ont enregistré, en 2014, un flux de plus de 27 millions d'estivants avec un pic durant le mois d'août.

SETIF

Démantèlement par la Gendarmerie d'un atelier de fabrication de tabac à chiquer

De Séfif : Azzedine Tiouri.

Au cours de la fin de semaine dernière, les éléments de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Sétif, sont parvenus au démantèlement d'un atelier secret de fabrication de tabac à chiquer, plus connu sous le nom de "chemma". Agissant sur information, les gendarmes n'ont pas tardé, après enquête à découvrir cet atelier situé dans la cité d'El Djane (faubourg du jardin), tout près du centre-ville et procédé à l'arrestation de son propriétaire un certain B.Z, âgé de 39 ans.

Après enquête et suite à une perquisition en son domicile, les gendarmes ont découvert l'atelier installé dans le garage du propriétaire et ont procédé à la saisie de pas moins de 21 000 sachets divers vides et 27 100 sachets remplis de tabac à chiquer contrefait de divers genres ainsi que de 41 600 du type d'El Khrout des deux couleurs bleu et vert et 15 cartons du type portant la marque Cabba deux bandes portant le sigle de la SNTA (Société nationale des tabacs et allumettes). Il a été saisi également du matériel de fabrication, une machine de soudure, des rouleaux de plastique transparent type cellophane grand modèle utilisés pour l'emballage, le tout d'une valeur estimée à plus de 300 millions de centimes.

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

EL TARF

Des citoyens réclament à Dréan la réparation d'un réseau d'assainissement défectueux

Une cinquantaine de citoyens résidant dans la commune de Dréan (El Tarf) a fermé dimanche la route menant à cette localité pour réclamer la réparation d'un réseau d'assainissement vétuste d'où s'écoulent des eaux usées, a-t-on constaté.

Le trafic automobile a été fortement perturbé par ce mouvement de protestation décidé par des citoyens mécontents des lenteurs observées dans la réparation de ce réseau qui pose, selon leurs déclarations, un véritable problème de santé publique. Contacté par l'APS, le vice-président de l'assemblée populaire communale (APC) de Dréan, Mustapha Benhellel, a déclaré que ce problème "récurrent, dû au passage des poids lourds", a été "pris en charge". Selon cet élu, l'entreprise chargée de la réparation du réseau sera sur le terrain dès lundi (hier).

Deux jeunes portés disparus au Lac Oubeira, près d'El Kala

Deux jeunes mineurs sont portés disparus depuis vendredi dans le lac Oubeira (El Kala), tandis qu'un troisième a échappé à une mort certaine par noyade, ont indiqué dimanche les services de la Protection civile d'El Tarf.

Partis à trois pour une partie de pêche, vendredi après-midi, les victimes, âgées entre 14 et 16 ans, ont été surprises par un vent violent qui a renversé l'embarcation artisanale à bord de laquelle elles avaient pris place, a-t-on ajouté.

Deux parmi ces jeunes gens sont tombés dans le lac, au moment où le troisième, qui n'a dû son salut qu'à sa bonne maîtrise des techniques de la natation, a aussitôt donné l'alerte, selon la même source qui a précisé que les recherches se poursuivaient pour tenter de retrouver les corps des deux victimes. Une dizaine de plongeurs et quatre (4) canots pneumatiques de type Zodiac sont à pied d'œuvre pour repêcher les corps, a-t-on encore fait savoir à la Protection civile.

IL TUE SA SŒUR 16 ans de réclusion criminelle

Salah, 44 ans père de 3 enfants, est accusé de meurtre sur la personne de sa sœur Amina âgée de 31 ans divorcée et mère de deux enfants.



A.Ferrag

Ce jour-là, à 5 h du matin Salah réveillé, il perçoit des bruits bizarres qui parviennent de la chambre, Salah devine la nature des bruits. Salah sous l'emprise d'une colère noire, assène plusieurs coups de couteau à sa sœur et continue de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive, le copain de sa sœur avait déjà escaladé le mur et

s'était enfui. Salah sera arrêté, écroué et inculpé pour homicide volontaire.

Le jour du procès, Salah répond de meurtre sur la personne de sa sœur. Présenté à la barre, l'accusé Salah reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public, est franchant les faits sont clairs, il insistera sur la gravité du crime : «L'accusé a commis un crime horrible sur la personne de sa sœur». Il ter-

mina son réquisitoire en demandant à la cour la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé pour homicide volontaire.

L'avocat de la défense prononce quelques paroles et demande, pour son client, des circonstances atténuantes. Après de longues délibérations, la cour condamne Salah à 16 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire sur la personne de sa sœur.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ Accident mortel sur l'autoroute Est-Ouest

Un effroyable accident de la circulation s'est produit dans l'après-midi de dimanche, au niveau de l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit Bibans, entre deux voitures, causant la mort de deux personnes et des blessures graves à une autre. Selon les informations recueillies sur les lieux



du drame, l'accident est survenu lorsque l'une des voitures roulait à sens inverse est entrée en collision avec une autre venant en sens opposé.

Cet accident a occasionné le décès de deux individus l'homme et sa femme sur le lieu, alors que la troisième personne,

M.B.

PROTECTION CIVILE 1965 interventions en 24h !

Durant la période du 5 au 6 avril 2015 à 8 hoo , les unités de la Protection civile ont enregistré 1965 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 9 les plus mortels ont causé le décès de 9 personnes sur les lieux d'accidents et 18 autres blessés, traités par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj avec 3 personnes décédées et 3 autres blessées suite à 2 accidents de la circu-

lation, le plus important ayant causé le décès de 2 personnes et 2 autres blessées suite à une collision entre 2 véhicules légers survenue sur l'autoroute Est-Ouest, commune d'El Mehri .

Par ailleurs, les secours de la Protection civile, ont procédé à l'extinction de 2 incendies urbains et divers, au niveau des wilayas de Tamanrasset et Sétif, sans victimes.

À noter, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Sétif, pour l'évacuation vers l'hôpital local d'un enfant âgé de 18 mois décédé, noyé dans une bâche à eau au douar Ouled Lagzaït commune de Sétif .

5 morts et 6 blessés durant les dernières 24h

Cinq (5) personnes ont été tuées et six (6) autres blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan établi dimanche par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila où deux personnes ont trouvé la mort dans deux accidents, survenus sur la RN 46 aux lieux-dits Zone Mardoud et Boumlate, commune de Bensrour. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de quatre incendies urbains et divers, au niveau des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Tiaret et Chlef, ayant causé des gênes respiratoires à deux personnes au niveau de la wilaya de Tiaret. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux avant d'être évacuées vers l'hôpital local, a assuré la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

Arrestation par la police de 3 individus à El Tarf pour création d'un lieu de débauche

Trois (3) individus ont été arrêtés vendredi par la police d'El Tarf pour création d'un lieu de débauche au centre-ville, avant d'être présentés devant le procureur de la République, territorialement compétent, a indiqué dimanche un communiqué de la DGSN.

«Trois personnes ont été arrêtées vendredi dernier pour création d'un lieu de débauche et de prostitution au centre ville de la wilaya d'El Tarf,



dans le cadre des opérations de lutte contre le crime en milieu urbain, menées séparément le week-end dernier, par

les forces de police à travers plusieurs wilayas», a ajouté le communiqué. Un individu soupçonné de trafic de drogue a également été arrêté par la police à Oum El Bouaghi, en possession de 427 g de kif traité.

Les forces de l'ordre de la wilaya d'El Oued ont déjoué une opération de commercialisation illégale de 556 comprimés de psychotropes au marché de la ville et arrêté 3 personnes impliquées.

ZAMBIE: 17 morts dans un accident de la route dans le sud du pays



Dix-sept personnes sont mortes lundi dans un accident de la route impliquant un camion de transport de passagers dans le sud de la Zambie, a indiqué la police.

Le chauffeur, qui est aussi mort sur le coup, roulait trop vite, il n'a pas pu s'arrêter au feu et est allé droit dans le (supermarché) Shoprite.

Le camion s'est retourné. Dix-sept personnes sont mortes sur le coup" et quatre ont été bles-

sées, a indiqué une responsable de la police de la province du Sud, Mary Chikwanda, citée par l'AFP. La police n'a pas su dire combien de personnes se trouvaient sur la plateforme du camion, qui transportait surtout des pêcheurs.

Le supermarché était heureusement fermé, l'accident s'est produit vers 01h00 lundi matin (23h00 GMT dimanche) à Mazabuka, à environ 130 km de la capitale Lusaka.

MYANMAR Une tornade fait trois morts et cinq blessés

Une tornade a fait trois morts et cinq blessés dans deux villages des environs de Phakant dans l'Etat Kachin dans l'extrême-nord du Myanmar, a rapporté lundi un journal local.

La tornade a frappé les deux villages et les environs de Phakant dimanche matin, endommageant des bâtiments et une école, selon 7-manche News. L'Etat Kachin a été frappé par des vents puissants et des orages ces derniers jours.

1.500 immigrés secourus samedi en mer par les garde-côtes italiens



Quelque 1.500 immigrés partis de Libye ont été secourus en Méditerranée dans cinq opérations de secours différentes au cours de la seule journée de samedi, a annoncé dimanche un communiqué des garde-côtes italiens.

Quatre bâtiments des garde-côtes et un autre de la Marine militaire sont intervenus après plusieurs appels émanant de téléphones satellitaires, interceptés au Centre national de secours des garde-côtes à Rome. Ils provenaient de trois grandes barques

à la dérive au large des côtes libyennes.

Les navires arrivés samedi sur zone ont d'abord secouru des centaines de migrants massés sur ces trois embarcations, avant d'en repérer deux autres en difficulté à quelques milliers de distance et de secourir leurs passagers. Afin d'être en mesure de transbordler ces quelque 1.500 immigrés, le centre opérationnel des garde-côtes a dû demander l'intervention d'un navire de la marine militaire, qui croisait non loin.

La situation chaotique sur le territoire libyen a provoqué ces derniers mois une multiplication des départs d'immigrés, pour la plupart d'Afrique sud-saharienne, à partir des côtes libyennes, vers l'Italie.

Les bateaux se dirigeaient dimanche

CRASH A320: L'autorité de supervision allemande ignorait la dépression du copilote

L'Autorité allemande de supervision du transport aérien (LBA), qui délivre les brevets de vol aux pilotes, a assuré dimanche qu'elle ignorait la dépression du copilote Andreas Lubitz, soupçonné d'être à l'origine du crash de l'Airbus de Germanwings dans les Alpes françaises.

Une porte-parole de la LBA a déclaré à l'AFP que Lufthansa, maison mère de Germanwings, ne leur avait transmis «aucune information sur le passé médical» d'Andreas Lubitz.

Les médecins de Lufthansa, qui ont examiné Lubitz, n'ont notamment pas alerté les autorités d'une «phase de grave dépression», a souligné la porte-parole, confirmant des informations du journal allemand Welt am Sonntag.

La LBA n'a eu accès au dossier d'Andreas Lubitz, au centre médical de la Lufthansa, que le 27 mars soit trois jours après le crash, a-t-elle ajouté. D'après le Welt am Sonntag, Andreas Lubitz a été examiné au moins six fois par des médecins de Lufthansa à partir de 2009.

C'est au cours de cette année qu'Andreas Lubitz a informé l'école de pilotage de la compagnie, alors qu'il reprendait sa formation après une longue absence médicale, qu'il avait connu un «épisode dépressif sévère», a reconnu le transporteur aérien la semaine dernière. Un examen psychologique a été réalisé en 2009, mais aucun autre depuis, affirme le journal.

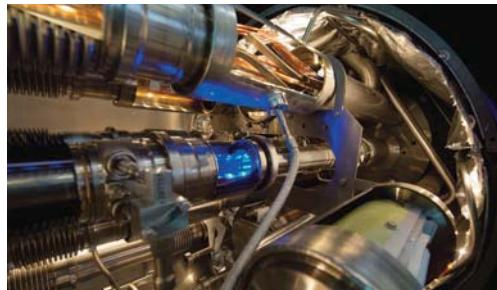
Lufthansa a refusé de commenter ces informations, a précisé le journaliste, en raison de l'enquête en cours sur les circonstances du crash.

Le parquet de Düsseldorf avait affirmé la semaine dernière que M. Lubitz avait «été en traitement psychothérapeutique pour des tendances suicidaires il y a de nombreuses années», avant l'obtention de son brevet de pilote.

Après cela et jusqu'à récemment, d'autres consultations chez le médecin ont eu lieu, donnant lieu à des arrêts maladie mais sans que ne soient attestées des tendances suicidaires ou de l'agressivité à l'égard d'autrui», avait précisé le procureur de Düsseldorf, Ralf Herrenbrück. Par ailleurs, selon le quotidien populaire Bild, le copilote a été impliqué dans un accident de voiture fin 2014 et en a gardé des séquelles, notamment des problèmes de vue.

APS

Le plus grand et puissant accélérateur de particules au monde redémarre après deux ans à l'arrêt



L'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a annoncé le redémarrage dimanche du plus grand et puissant accélérateur de particules du monde après deux ans à l'arrêt.

Le redémarrage du grand collisionneur de hadrons (LHC) situé à la frontière franco-suisse, qui comprend un tunnel en forme d'anneau de 27 kilomètres, va permettre de mener une seconde vague d'exploration de nouveaux territoires de la physique.

Dimanche, à 10h41, un faisceau de protons a fait le tour de l'anneau de 27 kilomètres de diamètre du LHC, dans un sens, puis, à 12h27, un deuxième a accompli le même circuit en sens inverse, a indiqué le CERN dans un communiqué. «Aujourd'hui, le cœur du CERN bat une fois de plus au rythme du LHC», s'est félicité Rolf Heuer, son directeur général, cité dans le communiqué.

Au cours des prochains jours, les opérateurs vont vérifier tous les systèmes avant d'augmenter l'énergie des faisceaux, alors que le LHC entre dans sa deuxième campagne d'exploitation.

Durant les deux années d'arrêt technique, des centaines

d'ingénieurs et de techniciens se sont affairés pour réparer et consolider l'accélérateur de particules afin que celui-ci puisse fonctionner avec une énergie plus élevée, et permettre aux physiciens d'élargir leur champ de recherches et de valider ou d'inflimer certaines théories.

«Le LHC est en grande forme», a commenté de son côté Frédéric Bordry, le directeur des accélérateurs et de la technologie. «Mais l'étape la plus importante est devant nous, lorsque nous porterons l'énergie des faisceaux à des niveaux records», a-t-il ajouté. Ce redémarrage suscite un vif enthousiasme dans la communauté scientifique.

Le LHC avait permis dans sa première phase d'exploitation de confirmer l'existence du boson de Higgs. Le boson de Higgs est considéré par les physiciens comme la clef de voûte de la structure fondamentale de la matière, la particule élémentaire qui donne leur masse à nombre d'autres, selon la théorie dite du Modèle standard. Au programme de la deuxième campagne figurent le mécanisme de Brout-Englert-Higgs, la matière noire, l'antimatière et le plasma quarks-gluons.

JORDANIE : 5 personnes décèdent du virus H1N1



Cinq personnes sont décédées des suites de la grippe porcine en Jordanie, et 130 autres sont infectées par le virus H1N1 depuis le début de l'année, a annoncé dimanche le ministère de la Santé. «Le ministère de la Santé a enregistré cette année cinq décès du virus H1N1 et 130 cas» détectés, a déclaré un haut responsable du ministère de la Santé, au cours d'une conférence de presse.

Selon Dhefalah al-Louzi, les décès ont été enregistrés chez des personnes âgées, des enfants de moins de cinq ans ou d'autres qui souffraient de maladies chroniques.

Le responsable jordanien a appelé par ailleurs ses compatriotes à se faire vacciner contre le virus H1N1, qui a fait au total 30 morts en Jordanie depuis son apparition en 2009.

L'organisation mondiale de la santé (OMS) avait déclaré la fin de la pandémie en août 2010, plus d'un an après l'apparition du virus qui avait créé la panique et provoqué la mort de milliers de personnes dans le monde.

OSTÉOPATHIE UNE THÉRAPIE SANS CONTRE-INDICATIONS

Peu importe votre âge, que vous soyez enceintes, ou autre, il y a très peu de contre-indication pour consulter un ostéopathe.

Enceinte, puis-je consulter un ostéopathe ?

Oui, sauf contre-indication établie par votre sage-femme ou votre gynécologue obstétricien, et en attendant de préférence le second trimestre de grossesse. Le suivi ostéopathique va avoir plusieurs objectifs :

Aider le corps à s'adapter à sa nouvelle morphologie, à trouver un nouvel équilibre avec ce poids en avant qu'est le gros ventre, sachant que « durant la grossesse, on fera le minimum pour assurer le bien-être de la maman et de son bébé, car sous l'effet des hormones, la femme est très lax [souple], précise Catherine Rod de Verchère. Ce n'est donc pas le moment de tout corriger ».

Lutter contre certains maux de la grossesse : douleurs au niveau de bassin, du coccyx, du pubis et bien sûr, du dos ; reflux gastriques, hémorroïdes, constipation ; troubles du sommeil.

Aider à lutter contre la descente du bébé (non pathologique) via une manipulation, mais aussi des exercices d'abdominaux spécifiques.

Préparer le corps en vue de l'accouchement et prodiguer des conseils à la future maman : comment bien pousser, utiliser ses abdos et son souffle...

Attention : légalement, l'ostéopathe ne peut effectuer de manipulations gynéco-obstétricales ou de touchers pelviens.

Peut-on emmener son bébé chez un ostéo ?

Si la grossesse est une épreuve physique pour la maman, c'en est aussi une pour le bébé ! Les neuf mois passés dans l'espace (très étroit les dernières semaines) du ventre de la maman, les contractions, sont autant de traumatismes pour le corps d'un petit être en plein développement. Ainsi, de fréquentes contractions *in utero* peuvent comprimer les hanches ou le bassin et avoir des répercussions plus tard sur l'acquisition de la position assise et de la marche ; des compressions sur les vertèbres pourront entraîner des difficultés de digestion. Idem pour l'accouchement. Des heures de travail et de contractions, un passage dans des zones très étroites, voire une éven-



tuelle souffrance fœtale ou un cordon autour du cou, ne sont pas sans conséquences sur le corps du bébé. Une naissance longue et difficile ou au contraire très rapide vont toutes deux avoir des répercussions sur la mobilité du crâne, ce dernier étant très malléable avec ses sutures et fontanelles qui font office d'articulation entre les différentes pièces osseuses. Or des blocages peuvent avoir des répercussions sur de nombreuses fonctions du corps. « Chez les bébés, l'objectif de l'ostéopathie va être de

leur rendre le meilleur de leur potentiel », explique Catherine Rod de Verchère, qui conseille une consultation à un mois et demi, sauf problème spécifique (pleurs fréquents, par exemple) qui nécessiterait une séance plus tôt.

Pourquoi consulter ?

Une tête « déformée », en « pain de sucre », aplatie (plagiocéphalie)

Un torticolis congénital (le bébé garde toujours la tête du même côté)

Des soucis digestifs : coliques, régurgitations, constipation, ventre douloureux, un sommeil agité, des rhino ou otites à répétition, un canal lacrymal bouché

Attention : en aucun cas une consultation chez l'ostéopathe ne peut remplacer le suivi pédiatrique classique. Face à ces différents signes d'appel, en apparence bénins, un avis médical est indispensable pour écarter toute cause organique.

QU'APPELE-T-ON MÉDECINES ÉNERGÉTIQUES ?

Les médecines énergétiques visent à rééquilibrer les énergies de l'organisme. Si elles sont traditionnellement pratiquées en Chine, elles gagnent de plus en plus la confiance des Occidentaux. Selon la médecine asiatique traditionnelle, notre santé dépend d'une bonne circulation du souffle ou de

l'énergie vitale (traductions approximatives du mot «*chi*» ou «*qi*») et toute maladie résulte de son déséquilibre dans notre organisme, qu'elle soit insuffisante, bloquée ou mal répartie. La notion de médecine énergétique regroupe toutes les pratiques qui reposent sur

cette notion et visent à harmoniser l'énergie vitale pour préserver notre bien-être physique et moral. L'acupuncture est leur chef de file mais, à côté des aiguilles, des massages et des mouvements permettent aussi de canaliser la circulation de ce flux immatériel.



MAIS POURQUOI A-T-ON DES CHUTES DE TENSION?

De petites étoiles devant les yeux, puis très vite, un voile noir et soudain, plus rien. Désagréables, ces chutes de tension sont sans gravité, à condition qu'on ne se casse rien en tombant. Et les causes sont multiples. Une sensation de vertige, des jambes qui flanchent... C'est le malaise. Notre organisme supporte très mal les chutes de tension. Les capteurs de pression situés dans la paroi artérielle ont failli à leur mission. L'information de la baisse de tension n'est pas arrivée assez vite au cerveau pour être compensée. Lié à une chute brutale de tension, le malaise ne dure généralement que quelques instants et survient dans des situations bien précises.

Quand on se lève ou après le repas

En se levant, c'est une hypotension orthostatique. Cette variation brusque de pression est fréquente chez les personnes âgées ou ayant naturellement une petite tension. Lors du passage de la position couchée à la position debout, le cerveau se retrouve plus haut que le cœur. Pour lutter contre la pesanteur, le cœur doit envoyer le sang avec plus de force afin qu'il arrive jusqu'au sommet du corps, un réajustement parfois difficile en quelques fractions de seconde. De même, lorsqu'on se lève un peu trop vite de sa chaise, l'afflux de sang brusquement nécessaire dans les jambes peut provoquer une chute de tension et une sensation passagère d'étourdissement. Après le repas, c'est une hypotension post-prandiale. Cette chute de tension est répandue chez les diabétiques, les insuffisants cardiaques ou rénaux et les malades de Parkinson. Dans les deux heures qui suivent le repas, la digestion monopolise en grande partie l'énergie et le flux sanguin de l'organisme. La pression artérielle peut donc diminuer, provoquant un malaise chez les personnes fragiles.

Durant la grossesse, c'est sans gravité

Au cours du premier trimestre de grossesse, la tension de la future maman baisse fortement. Elle doit dilater ses vaisseaux au maximum pour accueillir le gaz supplémentaire du bébé. Chez certaines, cela peut ponctuellement provoquer des syncopes. Les malaises peuvent survenir aussi en fin de grossesse pour des raisons plus mécaniques : le bébé et l'utérus compriment la veine cave, ce qui bloque le retour veineux des jambes vers le cœur.

Il existe aussi des chutes de tension sévères, en cas d'hémorragie importante, de choc allergique ou d'infection généralisée. Mais ces situations n'ont rien à voir avec une baisse de tension passagère, elles nécessitent des soins médicaux d'urgence.

Parfois la baisse de tension est liée à la prise de médicaments

Les chutes de tension sont l'un des effets secondaires les plus mentionnés par les notices de médicaments. Les diurétiques et globalement tous les médicaments de l'hypertension peuvent provoquer des malaises nécessitant un réajustement de la dose. Les vasodilatateurs prescrits aux insuffisants cardiaques ou encore les anxiolytiques et certains antidiépresseurs peuvent aussi favoriser les baisses de tension. En cas de malaises récurrents, il est important d'en parler à votre médecin pour ajuster les doses ou modifier les horaires de prise du médicament.

CHOCOLAT : 6 BONNES RAISONS D'EN MANGER

Une étude américaine laisse entendre que plus la population d'un pays mange de chocolat, plus il compterait de prix Nobel ! Le chocolat noir, riche en cacao, est non seulement délicieux, mais ses flavonoïdes amélioreraient nos fonctions cognitives.... Mais ce n'est pas là la seule qualité du chocolat. La preuve par 6.

Le chocolat est riche en minéraux

croquer dans un carré de chocolat noir permet en effet de faire le plein de minéraux tels que le magnésium, le phosphore mais aussi le potassium, le fer, le zinc, ou encore de vitamines, notamment du groupe B. Associé à une alimentation variée, le chocolat favorise ainsi l'équilibre alimentaire. Attention bien sûr de bien le choisir : optez donc pour du vrai chocolat noir et oubliez les biscuits cacaotés et autres crèmes dessert trop sucrées dont la valeur nutritionnelle n'est pas aussi intéressante...

Le chocolat est un antidiépresseur naturel

Le chocolat est excellent pour le moral, qu'on se le dise ! Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'il contient du magnésium, un minéral connu pour ses effets relaxants et important pour la transmission de l'flux nerveux par le cerveau. Aussi parce qu'il est riche en théobromine, un stimulant réputé, mais aussi en tyramine et la phénylénthamine, deux substances proches des amphétamines qui agissent sur le cerveau en augmentant les effets des neurotransmetteurs. Un véritable antidiépresseur naturel dont certains effets seraient même associés à ceux du cannabis.

Le chocolat aide à lutter contre les rides

Le chocolat noir fait partie du top 10 des aliments jeunesse ! Le cacao serait en effet l'un effet l'un des aliments les plus riches en flavonoïdes, et plus particulièrement en catéchines, très connues pour leurs propriétés antioxydantes. Pour profiter de ses nombreux bienfaits, craquez donc sans culpabiliser pour le chocolat noir, riche en cacao et ne vous en privez pas. Il aide à garder un corps plus jeune et plus dynamique, plus longtemps ! Attention cependant au chocolat au lait ou au chocolat blanc. Pauvres en cacao, ils ne contiennent que très peu (ou pas) de flavonoïdes.

Le chocolat aide à prévenir les maladies cardio-vasculaires

Les flavonoïdes contenus dans le cacao et



dans le chocolat noir jouent un rôle bénéfique dans la protection des maladies cardio-vasculaires. Ils favorisent en effet la baisse du taux de mauvais cholestérol (LDL) dans le sang et protègent l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins de l'organisme. Une raison de plus pour croquer du chocolat sans compter !

Le chocolat prévient l'hypertension

Voilà un aliment santé qui aide à lutter contre l'hypertension ! Grâce à sa richesse en flavonoïdes, le chocolat noir ferait en effet baisser la tension artérielle de façon significative et aiderait à conserver une pression sanguine stable. De plus, le chocolat noir permettrait également d'empêcher l'apparition du diabète de type 2.

Le chocolat ne fait pas.... vraiment grossir

Riche en lipides et en glucides, le chocolat contient en moyenne 500 calories pour 100g. Il ne doit pas pour autant être banni de votre alimentation.

Parce que le chocolat noir de qualité apprécie de nombreuses vitamines et reboote le moral, croquer quelques carrés chaque jour aiderait ainsi à ne pas craquer pour d'autres aliments pauvres en nutriments... mais très riches en calories.

La bonne quantité pour profiter de tous ses bienfaits sans grossir ? Une barre (soit environ 30g) de chocolat noir (70% de cacao minimum) par jour. Ni plus, ni moins. De quoi se faire vraiment plaisir, sans y laisser sa ligne !

ENFANTS : LE DIVORCE DES PARENTS AUGMENTE LES RISQUES D'ASTHME

Non, le divorce des parents n'est pas sans conséquences sur l'enfant ! D'après une récente étude britannique, les enfants dont les parents sont divorcés ont plus de risques que les autres de développer de l'asthme.

Une «affaire d'adulte», le divorce ? Pas si sûr ! En France, ce sont plus de 300 divorces qui sont prononcés chaque jour (2011). Et ces décisions de Justice ont un impact considérable sur les enfants, qui en sont généralement les premières victimes. On savait déjà que le divorce des parents pouvait provoquer de l'obésité infantile, ou encore des troubles relationnels chez l'enfant : voilà maintenant qu'une récente étude britannique accuse également les divorces de provoquer de l'asthme. Cette étude, publiée dans la revue scientifique *Annals of Allergy, Asthma and Immunology*, s'est intéressée à 92 000 familles britanniques ayant un ou plusieurs enfants. Verdict : selon les chercheurs, un divorce augmenterait de 28 % le risque d'asthme chez



l'enfant. La faute, d'après eux, au stress, qui causerait, à long terme, des difficultés respiratoires.

«Événements traumatisants»

«Par ailleurs, nos résultats montrent également que cette proportion augmente en fonction du nombre d'événements traumatisants vécus par l'enfant, ajoute Robyn Wing, principal auteur de l'étude. Un divorce, des violences domestiques... Autant de facteurs qui provoquent du stress, et qui augmentent donc le risque d'asthme chez l'enfant.» On rappelle qu'en France, l'asthme toujours environ 3,5 millions de personnes (300 millions dans le monde), dont un tiers a moins de 15 ans. En moins de 20 ans, le nombre d'asthmatiques a augmenté de près de 40% parmi les adolescents.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

Une caravane médicale sillonne la wilaya de Naâma



Une équipe médicale spécialisée sillonne depuis ce lundi différentes régions de la wilaya de Naâma pour y assurer des consultations médicales gratuites, notamment dans les spécialités dont elles sont dépourvues, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la santé et de la population (DSP).

Composée de 12 praticiens spécialistes, dont un professeur, cette mission médicale entre dans le cadre de l'activation de l'accord de jumelage entre l'établissement public hospitalier de Naâma et le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen.

L'équipe médicale assurera des consultations liées à diverses pathologies, notamment la gastroentérologie, la neurochirurgie, la dermatologie, la cardiologie, l'ORL, la néphrologie, l'urologie et la pneumologie, a-t-on précisé.

Lors de cette caravane de deux jours, les spécialistes auront à visiter des structures hospitalières de Naâma, Mécheria, Ain-Sefra et certaines polycliniques notamment dans l'extrême sud de la wilaya et à Mécheria, où tous les moyens ont été mobilisés pour garantir le succès de l'opération.

Il sera, dans le même cadre, procédé à l'élaboration d'une liste de patients nécessitant des interventions chirurgicales, à programmer, le cas échéant, lors d'une prochaine mission.

La mission médicale assurera, par ailleurs, des sessions de formation visant l'échange d'expériences et l'élaboration d'un programme entre le CHU de Tlemcen et le staff médical gérant certains services hospitaliers spécialisés locaux, tels que l'hémodialyse, la biochimie, la pharmacologie, la rééducation fonctionnelle et la celioscopie, a-t-on ajouté à la DSP.

La population locale a accueilli favorablement l'organisation de cette caravane, notamment dans les zones enclavées, estimant que l'initiative leur épargne les désagréments des déplacements pour ce type de prestations de santé vers les hôpitaux dans le nord du pays.

ALGÉRIE- SAHARA OCCIDENTAL

Une caravane de solidarité médicale à pied d'œuvre dans les camps sahraouis

Une caravane de solidarité médicale, organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN), est à pied d'œuvre lundi dans les camps sahraouis, où ses membres vont assurer des consultations et des interventions chirurgicales. La caravane est composée de 20 praticiens dans diverses spécialités telles que la chirurgie générale, cardiologie, gastroentérologie, orthopédie, urologie, ophtalmologie, psychiatrie, radiologie et autres, a-t-on appris du chargé de communication du ministère sahraoui de la Santé, Hiyai Ahmed Baba.

L'équipe médicale a entamé ses consultations et les interventions chirurgicales, qui se poursuivront jusqu'à vendredi prochain, qui permettront de soulager quelque peu les souffrances des réfugiés sahraouis et de prendre en charge les cas de pathologies complexes, a-t-il fait savoir.

A cette occasion, les membres de la caravane comptent remettre aux structures de santé dans les camps des réfugiés un don composé de médicaments, d'équipements chirurgicaux et de fauteuils roulants, en plus d'un premier lot remis auparavant à des militants sahraouis (lits, fauteuils roulants...), selon le responsable.

L'opération a été conduite par le vice-président de l'APN, chargé des relations extérieures, Djamel Bouras.



CANCER COLORECTAL

La mise en place d'un programme national de dépistage est une nécessité

Les participants à une journée d'étude sur le cancer, organisée par l'association El Fedjr d'aide aux malades atteints de cette pathologie, ont souligné, samedi à Tizi-Ouzou, l'importance de la mise en place d'un programme national pour le dépistage du cancer colorectal.

Le Pr Habarek Méziane du service chirurgie viscérale du CHU de Tizi-Ouzou, qui a animé une communication sur le «diagnostic et le traitement du cancer colorectal», à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a expliqué que le dépistage de cette maladie devait être réalisé dans le cadre d'un programme national devant être mis en place par le ministère de la Santé en collaboration avec la société savante et

les associations activant dans ce domaine. Ce programme devrait cibler, selon lui, la population à risque, notamment les personnes ayant des antécédents familiaux, souffrant de maladies inflammatoires ou ayant certaines pathologies qui peuvent évoluer en cancer colorectal.

Le Pr Habarek a expliqué que le diagnostic précoce de cette maladie permet, grâce à une prompte intervention médico-chirurgicale avant l'évolution de la pathologie et l'apparition de métastases, une «guérison complète» des patients.

Il a souligné, à cet effet, que des patients pris en charge dans son service, il y a une vingtaine d'années, mènent, aujourd'hui, une vie normale après un «rétablissement total» suite à cette pathologie.

Les différents manifestations du cancer colorectal sont «bénignes» dans 80% des cas, leur apparition, mais peuvent «évoluer dangereuse-

ment en tumeurs malignes et créer des métastases si la maladie est diagnostiquée tardivement», a-t-il encore expliqué.

Le traitement de la maladie passe «obligatoirement» par la chirurgie afin d'extraire toute la partie du colon atteinte et éviter une récidive, a-t-il recommandé, signalant que la guérison passe aussi par un «suivi médical régulier, ainsi que par le respect du traitement prescrit par le médecin traitant».

Avoir une bonne hygiène de vie, une alimentation saine, éviter la sédentarité, consulter les spécialistes en cas de malaises abdominaux ou de présence de sang dans les selles, constituent des facteurs de prévention contre le cancer colorectal, a souligné le conférencier, rappelant que cette maladie était classée en deuxième position des cancers les plus fréquents en Algérie, après le cancer du poumon chez l'homme et celui du sein chez la femme.

Coup d'envoi d'une caravane médicale à partir de Ouargla et Tindouf pour des actions humanitaires

Une caravane de solidarité médicale organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) a démarré dimanche à partir de Ouargla et Tindouf pour des actions humanitaires, indique un communiqué de l'APN.

Lors de la première journée, un colloque médical sur l'oncologie et plus précisément le cancer de l'oesophage a été animé par des médecins algériens établis en France en présence de plus d'une cinquantaine de praticiens de la santé des wilayas du sud et sud-est.

Des orientations sur les pratiques médicales en vigueur dans les grands hôpitaux de France ont été présentées aux participants qui ont reçu des informations actualisées sur certaines nouvelles techniques de greffe, selon le communiqué. Par ailleurs, des membres de la caravane ont procédé, à leur arrivée dans les camps des réfugiés à Tindouf, à des examens généraux et interventions chirurgicales au profit d'un nombre de malades.

A cette occasion, les membres de la caravane ont remis aux



structures de santé dans les camps des réfugiés un don composé de médicaments, d'équipements chirurgicaux et de fauteuils roulants en plus d'un premier lot remis auparavant à des militants sahraouis (lits, fauteuils roulants...).

Composée d'une trentaine de praticiens de la santé entre professeurs, médecins généralistes et

spécialistes issus de la communauté algérienne établie en France, la caravane a été organisée en coordination avec l'association de solidarité médicale et humanitaire et en concertation avec le ministère de la

Santé, de la population et de la réforme hospitalière et le consul général d'Algérie à Paris.

APS

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES
ADRESSÉ À LA FAMILLE DU DÉFUNT SID ALI KOUIRET :

L'Algérie vient de perdre un fervent nationaliste et un militant courageux au sein de la troupe du FLN

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a affirmé lundi qu'avec la disparition de l'artiste Sid Ali Kouiret, l'Algérie venait de perdre un «fervent nationaliste et un militant qui s'est distingué par son courage et sa bravoure au sein de la troupe du Front de libération nationale (FLN) tout au long de la lutte pour le recouvrement de la liberté et de la souveraineté spoliées».

«Aujourd'hui, s'éteint une étoile de notre grand pays et disparait à jamais le nom d'une célébrité du monde artistique et une illustre figure du cinéma et de la télévision algériennes.

Un artiste que tous les enfants de ce pays, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont aimé et idolâtré pour ses rôles remarquables, son talent exceptionnel et sa présence

singulière reflétant la personnalité du citoyen algérien à travers ses différents rôles historiques», a écrit le Président Bouteflika dans un message de condoléances à la famille du défunt Sid Ali Kouiret. «Ainsi aura décidé la volonté de Dieu. Aujourd'hui nous quitte le grand artiste Sid Ali Kouiret, que Dieu lui accorde sa Miséricorde», a indiqué le chef de l'Etat avant de souligner que l'Algérie «vient de perdre un patriote exemplaire et un militant qui s'est distingué par son courage et sa bravoure au sein de la troupe du Front de libération nationale (FLN) tout au long de la lutte pour le recouvrement de la liberté et de la souveraineté spoliées».

«Le défunt avait rejoint le théâtre national au début des années cinquante pour poursuivre son parcours artistique excep-

tionnel aux cotés de ses pairs algériens comme Mustapha Kateb, Mehieddine Bacharzli et d'autres parmi nos grands artistes qui ont porté haut le message de l'Algérie à travers l'art de la parole et de l'image», lit on encore dans le message du président Bouteflika. «Il lui est reconnu ainsi qu'aux autres artistes de la troupe du Front de libération nationale, qu'il était un ardent révolutionnaire qui affrontait à travers ses qualités artistiques avérées, l'arrogance et la barbarie de l'ennemi.

C'est avec virtuosité qu'il incarna tous les rôles qu'il s'est vu confier sur les scènes du théâtre puis au lendemain de l'indépendance, dans le cinéma algérien pour retracer les hauts faits de la révolution de novembre jusqu'à graver son nom d'artiste sans conteste à l'échelle nationale et mon-

diale», ajoute le Chef de l'Etat. Le président Bouteflika rappelle encore que Kouiret qui a obtenu avec mérite de nombreux prix nationaux pour les personnages qu'il a incarnés avec le talent qui était le sien s'est érigé en véritable école de l'art. «Kouiret vient de quitter sa famille, son public et sa patrie mais il aura auparavant gravé son souvenir en lettres d'or dans la mémoire des Algériens parmi les figures éternelles du monde de l'art et son étoile continuera d'éclairer la voie des générations monstres», soutient le président Bouteflika priant Dieu Tout Puissant d'accorder au défunt sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis et d'assister sa famille et ses proches ainsi que toute la corporation artistique et culturelle et son public en cette douloureuse épreuve.



HOMMAGE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE Le regretté Sid Ali Kouiret était un acteur hors pair

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a salué le riche parcours artistique de l'acteur Sid Ali Kouiret, décédé dimanche soir, estimant que le défunt était un acteur «hors pair».

«Avec la disparition de Sid Ali Kouiret, la scène artistique a perdu l'une des grandes figures du cinéma et du théâtre algériens», a souligné dimanche Mme Labidi dans un message de condoléances.

«Le défunt s'est particulièrement distingué en in-

terprétant des rôles phares dans plusieurs films, notamment sur la glorieuse révolution qui resteront à tout jamais témoins de son immense talent», a écrit la ministre.

Né le 3 janvier 1933 à Alger, Sid Ali Kouiret a marqué le cinéma algérien dès l'indépendance en se produisant dans plusieurs grandes œuvres dont «L'opium et le bâton», «Chroniques des années de braise» et «Décembre».

Une vie au service du cinéma et du théâtre

Le comédien Sid Ali Kouiret, grande figure du cinéma et du théâtre algériens décédé dimanche après-midi à Alger, a laissé derrière lui une filmographie dense, fruit d'une riche carrière de plus de 60 ans mise au service de la culture algérienne. Né le 3 janvier 1933 à Alger, le défunt avait marqué l'histoire du cinéma algérien dès les premiers moments de l'indépendance nationale en se produisant dans plusieurs grandes œuvres comme «L'opium et le bâton», «Chronique des années de braise» ou encore «Décembre». Sid Ali Kouiret avait fait ses débuts au théâtre dans les années 1950 après avoir rencontré Mustapha Kateb qui dirigeait une troupe de comédiens. Entre 1951 et 1955, il a joué à Berlin avec la troupe El-Mesrah El-Djazairi puis dans des cafés parisiens, avant de prendre part au 2e Festival de la jeunesse et des étudiants pour la paix à Bucarest (Roumanie). En compagnie de Mohamed Boudia, Hadj Omar et Missoum Nourreddine Boughired, il rejoint, en 1958, la troupe artistique créée par le FLN

pour sensibiliser l'opinion internationale au combat du peuple algérien contre le colonialisme. Après l'indépendance, il obtient le premier rôle à l'écran dans l'adaptation pour la télé par Mustapha Badie de la pièce «Les Enfants de la Casbah» de Abdelhalim Raïs (1963), mais son rôle dans «L'Opium et le Bâton» (1970) de Ahmed Rachedi, où il campe un jeune maquisard qui le consacrera au cinéma. Il a été également distribué dans «Décembre» (1971) de Mohamed Lakhdar Hamina, suivi de beaucoup d'autres films algériens et étrangers dont le «Retour de l'enfant prodigue» (1976) de Youssef Chahine et «Destins sanglants» (1980) de Kheiria Bichara. Le défunt a également joué dans deux adaptations de romans de l'écrivain Yasmina Khadra: «Moritur» réalisé par Okicha Touita en 2007, et «Llob and co», une série réalisée par Bachir Derrais en 2012. Sa dernière contribution au cinéma sera sa participation, en tant que producteur, au film «Mista», un long métrage réalisé par Kamel Laïche, sorti en janvier dernier.

Chapeau bas du monde de la culture pour le «Grand Monsieur» du cinéma algérien

Le monde du théâtre et du cinéma algériens déplorait dimanche, dans diverses réactions à l'APS, la perte le même jour à Alger de Sid Ali Kouiret saluant le talent et les qualités humaines de ce «monstre sacré» du septième art, qui aura marqué de son empreinte la culture algérienne de ces 50 dernières années. Le cinéaste Bachir Derrais, qui a produit le dernier film du défunt en tant qu'acteur en 2012 dans «Llob and co», a vu dans le décès de Sid Ali Kouiret la disparition de «la dernière grande vedette du cinéma algérien». Sid Ali Kouiret était «la star incontestée du septième art algérien des 50 dernières années», a jugé le cinéaste tout en saluant le «grand professionnalisme» de l'acteur disparu et son «esprit jeune, même lorsqu'il a atteint le grand âge».

Réalisateur de «L'opium et le bâton», première grande œuvre cinématographique où Sid Ali Kouiret campait le premier rôle, Ahmed Rachedi s'est dit particulièrement attristé par cette «grande perte pour l'Algérie, pour son cinéma et son théâtre». Le défunt, opiniâtre et travailleur, avait toujours souhaité entre autres une suite à «L'opium et le bâton», a-t-il confié. Compagnon du défunt, le doyen des comédiens algériens Taha Laamiri, très peiné par cette disparition, a évoqué quant à lui l'«humanisme exceptionnel» de Sid Ali Kouiret et son «tempérament joyeux», tout en rappelant qu'il avait fait partie de la troisième génération de comédiens de la troupe du FLN, créée pendant la guerre de libération. Pour sa part le directeur du Théâtre national algérien (TNA), Mohamed Yahiaoui, a regretté l'«immense perte» pour le cinéma et le théâtre algériens qui voient ainsi disparaître un «grand artiste au charisme et au talent inégalables». Attristés par la disparition de «l'enfant terrible» du cinéma, Amar Rabia, s'exprimant au nom de l'association «Lumières», a salué ce grand artiste au talent «naturel et spontané».

Compagnon du défunt depuis plus de 60 ans, le réalisateur Għouti Bendeddouche regretté lui aussi la disparition de cet «artiste complet, d'une grande sensibilité qui a donné toute sa vie à la culture algérienne, en s'y investissant entièrement», selon les termes de ce cinéaste. Le réalisateur qui a distribué Sid Ali Kouiret dans «Hassan Nya» (1982) et dans «Echekba» (1975) a confié que le défunt était «toujours très heureux» de se lancer dans un nouveau projet de tournage. Comédien et metteur en scène, Mustapha Ayada a évoqué, lui, le «grand militante de la cause nationale et de la culture» qui a, a-t-il plaidé, «voué toute sa vie au service de la culture algérienne». Bouleversé, le réalisateur Hadj Rahim a regretté «la perte d'un ami» et d'un «artiste aux qualités humaines exceptionnelles», un «amoureux de l'Algérie», qui pouvait travailler dans tous les registres de l'acteur. Pour lui, c'est un comédien de la classe des grands Hassan El Hassani, Rouched ou Allal El Moughib. Né le 3 janvier 1933 à Alger, le défunt avait marqué l'histoire du cinéma algérien dès l'indépendance nationale, en se produisant dans plusieurs grandes œuvres comme «L'opium et le bâton», «Chronique des années de braise» ou encore «Décembre». L'acteur est décédé dimanche après-midi à l'âge de 82 ans après une longue carrière de plus de 60 ans jalonnée de nombreux succès dans le théâtre et le cinéma.



EGYPTE

Le chef du groupe armé «Ajnad Misr» abattu

Les forces de sécurité égyptiennes ont tué le chef du groupe armé Ajnad Misr qui a revendiqué plusieurs attaques meurtrières contre des policiers, a annoncé le ministère de l'Intérieur dimanche dans un communiqué.

Selon le ministère, Hamman Mohamed Attiyah a été tué lors d'une descente des forces de sécurité dans un appartement de la banlieue sud du Caire, où il s'était réfugié. Il a ouvert le feu sur les forces de l'ordre avant d'être abattu, ont ajouté les autorités, sans préciser la date de sa mort.

Un fusil automatique, un pistolet, quatre bombes et 18 engins explosifs en cours de fabrication ont été retrouvés à l'intérieur de l'appartement, selon le ministère.

Cette annonce survient quelques heures après la revendication par Ajnad Misr d'une attaque à la bombe ayant tué dimanche un policier dans le centre de la capitale égyptienne.

Selon le communiqué, Hamman Mohamed Attiyah aurait dans un premier temps appartenu au groupe Ansar Béit al-Maqdess --un groupe armé ayant récemment fait allégeance à groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech)--, avant de faire sécession et de fonder Ajnad Misr en 2013.

Ajnad Misr est «accusé d'avoir mené 26 attaques» meurtrières contre la police, en particulier au Caire, selon le ministère.

Les attentats visant les forces de l'ordre se sont multipliés en Egypte depuis la destitution en juillet 2013 du président Mohamed Morsi.

SOUDAN

Des rebelles du (SPLM-N) s'emparent de matériel électoral une semaine avant le scrutin

Des rebelles de la région du Kordofan-Sud au Soudan ont affirmé dimanche s'être emparé d'un camion rempli d'urnes destinées aux élections générales prévues la semaine prochaine.

Les rebelles de la branche Nord du Mouvement de libération du peuple, du Soudan (SPLM-N) «ont tendu une embuscade et se sont emparés d'un véhicule rempli d'urnes électorales» samedi sur la route reliant Kdugli, la capitale de l'Etat du Kordofan-Sud, avec la ville de Dilling, a déclaré le porte-parole du groupe rebelle, Arnu Lodi.

Mais le porte-parole de l'armée, le colonel Al-Sawarmy Khaled Saad, a déclaré à l'AFP qu'il n'avait aucune information sur l'embuscade.

Le mois dernier, le SPLM-N a annoncé vouloir perturber les élections présidentielle et législatives prévues le 13 avril, scrutins boycottés par les principaux partis d'opposition et qui devraient reconduire au pouvoir le président Omar el-Béchir.

Les violences ont augmenté au cours du dernier mois dans le Kordofan-Sud et dans la région voisine du Nil-Bleu. Les combats depuis début mars ont provoqué le déplacement d'au moins 20.000 personnes, a assuré le gouvernement la semaine dernière.

Pour autant, le ministre de la Défense Abdel Rahim Mohammed Hussein a déclaré vendredi que l'armée «ne permettrait pas aux rebelles d'entrer dans les élections».

KENYA - SOMALIE

L'aviation kényane bombarde deux camps shebab en Somalie

L'aviation militaire kényane a bombardé lundi en Somalie deux camps des insurgés somaliens shebab, a annoncé un porte-parole de l'armée kényane.

«Nous avons bombardé deux camps shebab dans la région (méri-dionale) de Gedo», frontalière du Kenya, a déclaré le colonel David Obonyo. «Les deux cibles ont été touchées» et «les deux camps ont été détruits», a-t-il assuré, cité par l'AFP.

Il a précisé que la destruction de ces deux cibles était déjà prévue avant le massacre dans l'université kenyane de Garissa de 148 personnes par le groupe armé somalien shebab. Le bombardement entre dans le cadre «de l'engagement permanent contre les shebab, qui va se poursuivre», a expliqué le colonel Obonyo.

L'armée kényane est entrée en octobre 2011 en Somalie pour combattre les shebab. Le contingent kényan



a depuis été intégré à l'Amisom, la force de l'Union africaine déployée depuis 2007 en Somalie.

L'attaque de l'université de Garissa est la plus meurtrière depuis l'attentat contre l'ambassade américaine de Nairobi, perpétré par le ré-

seau terroriste d'Al-Qaïda auquel les shebab sont affiliés, qui fit 213 morts en 1998. Plus de 400 personnes ont été tuées au Kenya depuis la mi-2013 dans des attaques revendiquées par les shebab ou qui leur ont été attribuées.

LIBYE

6 morts dans un attentat suicide à Misrata

Six personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans un attentat suicide à la bombe dimanche dans la ville côtière de Misrata dans le nord-ouest de la Libye, ont rapporté lundi des sources de sécurité dans un nouveau bilan.

Un homme a fait exploser une voiture piégée au poste de contrôle de Sdada au sud-est de Misrata, a indiqué un officier de sécurité.



Les corps et les blessés ont été transférés immédiatement vers un hôpital local et les forces de sécurité se sont précipités sur les lieux et ont bouclé la zone.

Plusieurs branches de l'Etat islamique en Libye, dont la «province de Tripoli de l'Etat islamique», ont revendiqué l'attaque sur leurs pages officielles sur des réseaux sociaux.

La Libye est en proie à des attentats terroristes, des conflits armés, des enlèvements et des assassinats depuis les troubles de 2011 qui ont conduit à la destitution de son ancien dirigeant, Mâammar El Gueddafi.

SAHARA OCCIDENTAL

La délégation algérienne pour la création d'un réseau international de solidarité avec la femme sahraouie

La délégation algérienne qui a pris part à une rencontre de solidarité organisée dimanche à Aousserd a appelé à la création d'un réseau international de solidarité avec la femme sahraouie dans son combat contre l'occupation marocaine.

Organisé en marge des travaux du 7e congrès de la femme sahraouie, cette rencontre se veut une occasion pour faire entendre la voix de la femme sahraouie dans son combat contre l'occupant marocain, a précisé la secrétaire générale de l'UNFA, Nouria Hafsi appela à réfléchir à la création d'un réseau international pour soutenir l'action de solidarité avec la femme sahraouie.

Mme Hafsi a, par la même, dénoncé la «répression et pratiques arbitraires exercées par l'occupant marocain contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés et ses violations récurrentes des droits de l'homme» préconisant l'intensification des efforts interna-

tionaux pour la protection des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

Pour sa part, la wali d'Aousserd, Salek Baba Hassan, a souligné l'importance d'organiser de telles rencontres en faveur de la femme sahraouie appelant l'ONU à «assumer ses responsabilités, protéger le peuple sahraoui, faire pression sur les autorités marocaines pour mettre un terme aux violations des droits de l'homme et à réfléchir à la mise en place de mécanismes pour la protection du peuple sahraoui dans les territoires occupés».

Le responsable sahraoui a, par ailleurs, salué la participation de la délégation algérienne à cette manifestation exprimant sa «reconnaissance à l'Algérie pour son soutien à la cause sahraouie et l'aide qu'elle apporte au peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination et la liberté conformément aux résolutions des Nations Unies».

TCHAD

Sept civils tués dans une attaque attribuée à Boko Haram

Sept personnes ont été tuées vendredi au Tchad dans une localité proche du lac Tchad dans une attaque attribuée au groupe armé nigérian Boko Haram, a-t-on annoncé lundi de source officielle.

Les assaillants ont tendu une embuscade à des civils qui se rendaient au marché de Tchoukou Telia, a indiqué Dimouya Souapebe, sous-préfet de Baga Sola. Certaines victimes ont été égorgées, d'autres tuées par balle, a-t-il ajouté.

Après l'attaque, des engins explosifs artisanaux ont été découverts sur la route reliant Tchoukou Telia à Ngoubouba, localité où Boko Haram avait déjà mené un raid il y a quelques semaines, selon des sources humanitaires de la région.

Début février, l'armée tchadienne a lancé une offensive terrestre au Nigeria contre les hommes de Boko Haram qui déstabilisent les pays riverains du lac (Nigeria, Niger, Cameroun, Tchad).

Les armées nigériennes, nigériennes et camerounaises participent également aux opérations.

Vendredi, le chef d'état-major de l'armée tchadienne, le général Brahim Seid, avait assuré que la «capacité de nuisance» de Boko Haram avait été réduite «au maximum» après une série de succès de la coalition.

APS

NUCLÉAIR

John Kerry informe les pays du CCG des derniers développements du dossier

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry s'est entretenu dimanche avec les ministres des affaires étrangères des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) des derniers développements relatifs au dossier nucléaire iranien.

Selon l'agence de presse saoudienne, les ministres des affaires étrangères du CCG ont eu avec leur homologue américain des entretiens par vidéoconférence au sujet de l'accord conclu, jeudi dernier, entre l'Iran et les pays occidentaux (5+1) sur le programme nucléaire iranien.

Lors de ces entretiens, le responsable américain a précisé que « tout accord auquel parviendrait le groupe des 5+1 avec l'Iran interdira à l'Iran



de se doter de l'arme nucléaire, diminuera ses capacités de recherches dans ce domaine et le soumettra à des mécanismes de contrôle minutieux et permanents sans précédent». John Kerry a également exprimé l'engagement des Etats-Unis envers la sécurité des pays du CCG et la détermination de l'administration américaine à renforcer sa concertation avec les Etats de la région.

Quatorze morts dans les attaques et les raids aériens en Irak

Au moins 14 personnes ont trouvé la mort dans la nuit de dimanche à lundi lors des raids aériens contre les éléments du groupe Daech (EI) en Irak, selon des sources sécuritaires.

Dans la province de Salahuddin, des avions irakiens ont procédé à des frappes sur des positions de Daech dans la zone désertique à l'ouest de la ville de Samarra, tuant six éléments du groupe Daech et détruisant trois de leurs véhicules, a précisé une source de sécurité provinciale.

A Baghdad, quatre policiers ont été tués et un autre a été blessé quand des hommes armés ont ouvert le feu



de sécurité locale.

La situation sécuritaire en Irak s'est dramatiquement détériorée depuis le 10 juin dernier, quand des affrontements sanglants ont éclaté entre les forces de sécurité irakiennes et le groupe Daech.

SYRIE

Deuxième tour de négociation entre le gouvernement et l'opposition à Moscou

Des représentants du gouvernement syrien et divers groupes d'opposition se retrouvent ce lundi à Moscou pour deux jours de négociations sous l'égide de la Russie.

Pour la Russie, le principal objectif de cette rencontre du 6 au 9 avril est de maintenir un cadre de discussions en espérant que s'y joindront à terme la majorité des composantes de l'opposition.

Le gouvernement sera représenté comme lors de la première rencontre fin janvier par son ambassadeur aux Nations unies Ibrahim al-Jaafari.

Une figure de l'opposition de l'intérieur, Hassan Abdeladhim, chef du Comité de coordination nationale pour les forces du changement démocratique (Ccnd), sera présent également à Moscou avec

quatre autres dirigeants de son groupe, a indiqué à Yehya Aziz, membre du comité exécutif du Ccnd, cité par l'agence de presse.

Le conflit en Syrie a fait plus de 215.000 morts depuis mars 2011 et plus de 10 millions de réfugiés ou déplacés, soit près de la moitié des quelque 23 millions d'habitants que compte le pays, un record mondial inégalé depuis 20 ans, selon l'Onu.

JORDANIE

Crash d'un avion d'entraînement de l'armée jordanienne : deux morts

Un pilote de l'armée de l'air jordanienne et son élève irakien ont été tués lundi dans le crash de leur appareil d'entraînement, a annoncé l'armée jordanienne.

«Lundi matin, un des avions d'entraînement, un "firefly" de la Force aérienne royale jordanienne, s'est écrasé dans la zone d'entraînement (...), lors d'un exercice routinier», a déclaré le porte-parole de l'armée, le colonel Mamdouh Al-



Amiri, sans donner de précisions sur les causes ou le lieu exact du crash.

Cité par un communiqué publié sur le site internet de l'armée, M. Al-Amiri a précisé que le

pilote jordanien, «le lieutenant-colonel Ibrahim Hasan Hassouna et l'élève, Laith Ali Nasser, de nationalité irakienne», ont été tués dans l'accident.

Le porte-parole a expliqué que l'armée de l'air jordanienne entraîne régulièrement des pilotes irakiens, dans le cadre d'accords de coopération entre les deux pays.

Selon des médias jordaniens, l'accident s'est produit à quelque 90 km au nord d'Amman.

Depuis 2013, l'armée jordanienne a déploré au moins trois accidents d'avions lors d'exercices d'entraînement, faisant au moins quatre morts.



TURQUIE

Vingt personnes accusées de vouloir rejoindre l'EI en Syrie arrêtées

Vingt personnes soupçonnées de vouloir traverser la frontière turque pour rejoindre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daesh) en Syrie ont été arrêtées dans la province de Kilis (sud), selon l'état-major des forces armées turques.

Les suspects se rendaient, à bord d'un minibus, en direction de la frontière de la Turquie avec la Syrie quand ils ont été arrêtés dans la province de Kilis, indique dimanche un communiqué de l'état-major mis en ligne, qui ne fournit pas de précision sur leur nationalité.

Depuis janvier dernier, la Turquie a expulsé plus de 1.200 personnes étrangères qui tentaient de rejoindre le groupe autoproclamé «l'Etat islamique» (EI/Daech).

MALAISIE

17 personnes soupçonnées de préparer des attentats arrêtées

Dix-sept personnes, dont deux étaient revenues récemment de Syrie, soupçonnées de préparer des attentats dans la capitale de la Malaisie, Kuala Lumpur ont été arrêtées, a annoncé lundi le directeur de la police malaisienne.

Les autorités malaises ont fait part à plusieurs reprises de leurs inquiétudes grandissantes concernant la menace représentée par le groupe autoproclamé

«Etat islamique» (EI/Daesh) qui recrute des partisans notamment en Asie du Sud-Est, pour rejoindre le Syrie et l'Irak, pays où cette organisation aux méthodes ultra-violentes contrôle d'importants territoires.

«Dix-sept personnes préparent des activités terroristes à Kuala Lumpur. Deux d'entre elles sont récemment revenues de Syrie», a écrit le directeur de la police nationale, Khalid Abu Bakar dans un tweet.

Les arrestations ont été effectuées dimanche soir, a-t-il précisé. Aucun détail sur la nationalité des suspects ni sur ce qu'ils préparent n'a été communiqué.

Ces arrestations intervienent quelques semaines après l'adoption en Malaisie d'une nouvelle loi pour lutter contre les menaces terroristes potentielles venant des partisans de l'EI. Ce texte permet de détenir des suspects jusqu'à deux ans sans procès.

La police avait indiqué en janvier avoir arrêté au total 120 personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec l'EI ou d'avoir cherché à se rendre en Syrie ou en Irak. La police avait ajouté que 67 Malaisiens se seraient rendus à l'étranger pour rejoindre l'EI.

APS

YÉMEN

Le pays s'enfonce dans les violences

La situation demeurait instable au Yémen où de violents combats faisaient encore rage hier, opposant à Aden, dans le sud du pays, des rebelles chiites aux partisans du chef de l'Etat, alors que la communauté internationale a exprimé son inquiétude quant à la situation humanitaire et du nombre très élevé de victimes civiles, appelant à des pauses humanitaires.

Les combats, qui se poursuivent, à Aden, la deuxième ville du Yémen, se sont soldés depuis dimanche par «la mort de 17 civils et de 10 combattants des comités populaires» (partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi), selon une source médicale.

De son côté, une source militaire a fait état de la mort de 26 rebelles. Les rebelles chiites et leurs alliés, des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, qui s'étaient emparés l'an dernier de la capitale Sanaa et de vastes régions du nord et du centre, ont réussi début mars à avancer vers Aden, prenant le contrôle dimanche du siège de l'administration provinciale et se rapprochant d'un port.

Leur avancée se heurtait à la résistance de combattants des «comités populaires», ravitaillés en armes et munitions par une coalition menée par l'Arabie saoudite qui a lancé le 26 mars une opération militaire.

DIALOGUE MALIEN

Le Mali renouvelle sa confiance «pleine et entière» à l'équipe de médiation conduite par l'Algérie

Le gouvernement du Mali a renouvelé sa confiance «pleine» et «entièr» à l'équipe de médiation internationale, dont l'Algérie, est chef de file, a indiqué un communiqué du ministère malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, parvenu hier à l'APS.

L'accord paraphé le 1^{er} mars 2015, «y compris par les représentants de la médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file, est un instrument privilégié porteur de paix pour le Mali et pour toute la région», a précisé la même source.

Le gouvernement du Mali a rappelé que l'accord obtenu à Alger était «le fruit de huit mois de processus intense de dialogue inclusif inter-maliens, impliquant toutes les parties prenantes maliennes, y compris les mouvements armés et la société civile».

Le gouvernement du Mali poursuit «tous les efforts visant à faire partager le contenu de l'accord, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, y compris dans les camps de réfugiés maliens dans les Etats voisins». Le gouvernement du Mali a tenu à souligner qu'il «est pleinement conscient des aspirations légitimes des populations maliennes, dans leur ensemble, tout en restant déterminé à y répondre». Il est «disposé à donner tous les éclairages à ses amis et compte sur leur accompagnement en ces moments sensibles et difficiles».

Le gouvernement du Mali, qui «a toujours tendu une main fraternelle aux frères des mouvements du Nord, leur renouvelant son appel afin qu'ils s'inscrivent résolument et avec courage dans la dynamique en cours pour la signature de l'accord, dans les plus brefs délais». Le gouvernement du Mali salue «le mouvement d'ensemble des populations maliennes qui se sont exprimées de diverses manières, à travers le pays, en faveur de la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, paraphé en Al-



taine «Tempête décisive» contre ces militaires chiites. Le dernier bilan officiel donné par l'ONU remonte à jeudi avec 519 morts et 1.700 blessés en deux semaines.

Des pauses humanitaires pour sauver des civils

Alors que le pays s'enfonce dans les violences, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont exprimé samedi leur inquiétude quant à la situation humanitaire dans ce pays et travaillent sur un projet de résolution, proposé par la Russie, visant à instaurer des «pauses humanitaires».

D'un autre côté, sous la pression des ONG, la coalition a annoncé que le comité international de la Croix-Rouge (CICR) pourrait acheminer dès dimanche des secours au Yémen par deux avions. «L'opé-

ration humanitaire fait partie de notre travail», a insisté le porte-parole de la coalition, le général saoudien Ahmed Assiri, sans toutefois accéder à une demande d'une pause de 24 heures dans les raids fournie par le CICR.

«Nous ne voulons pas ravitailler les militaires» ni que l'approvisionnement en aide interfère avec les opérations militaires, a ajouté le porte-parole. Samedi, le CICR avait lancé un appel à une trêve humanitaire de 24 heures au Yémen afin d'apporter un soutien médical à la population.

Malgré des efforts intenses et des contacts répétés durant la semaine avec toutes les parties au conflit, le personnel et les fournitures médicales dont ont désespérément besoin les populations n'ont pas pu être acheminés, avait expliqué l'organisation internationale dans un communiqué.

Quelque 48 tonnes de médicaments et de kits chirurgicaux attendent le feu vert pour partir pour le Yémen par avion ou par bateau, selon le CICR, qui précise que ceux-ci permettraient de traiter entre 2.000 et 3.000 personnes. Les réserves de médicaments et d'équipements dans les hôpitaux et cliniques qui prennent en charge les blessés sont en train de diminuer dans le pays où les populations souffrent de pénuries de carburant et d'eau alors même que les stocks de nourriture se raréfient.

Le dialogue : seul moyen de mettre fin à la crise

Le président de l'Assemblée nationale du Liban, Nabih Berri, a déclaré vendredi que son pays était prêt à accueillir le dialogue entre les parties ennemis du Yémen, car «c'est le seul moyen de mettre fin à la crise».

M. Berri a affirmé qu'il a «suggéré dernièrement que le Sultanat d'Oman prenne l'initiative de proposer une solution à la crise yéménite, ce dernier étant en bons termes avec les différentes parties au Yémen».

Il a souligné qu'«en cas de refus de tenir les discussions à Oman par toutes les parties, qu'on les laisse engager le dialogue n'importe tout, à Riyad, Mascate, ou Alger, la chose importante étant qu'ils engagent le dialogue, car ce qui est en jeu c'est le sauvetage du Yémen».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BIRGHBALOU
COMMUNE D'EL KHAZOUZIA
NIF 197410010011260



ger, le 1^{er} mars 2015.

Il a exprimé «sa reconnaissance à tous les amis du Mali, à toutes les bonnes volontés et reste ouvert à toutes les initiatives visant à conforter la paix et la réconciliation dans notre pays». Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali ont paraphé le 1^{er} mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, en tant que chef de file.

Le document a été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger (le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie. Cependant la Coordination des mouvement de l'azawad (CMA) regroupant le Mouvement national de libération de l'azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'azawad (MAA) a demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

APS

AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISIOIRE

Conformément aux disposition de l'article N° 49 et 114 du décret présidentiel N° 10/236 de la 07/10/2010 portent réglementation des marchés publics modifié et complété.

Le président de L'APC d'el khabouzia ,wilaya de bouira porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné au titre de l' avis d'appel d'offres national ouvert N°:01/2015 en date du : 25/02/2015 dans journal arabe - Al Moharire el yawmi- et du 25/02/2015 dans le journal -DK News - français pour projet Réalisation d'une salle de soins avec deux logements de fonction à OULED ALIANE . Que l'évaluation et l'analyse des offre du :02/04/2014 ont donné lieu au choix suivant

projet	Entreprise	Offre technique	Offer financier	Délai	observation
Réalisation d'une salle de soins avec deux logements de fonction à OULED ALIANE	YOUNSI AHMED (AIN BESSEM)	35/60 pts	11.095.835.40DA	12 mois	Offre Moins Disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix(10) jours à compter de la date de parution du présent avis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DAIRA DE TSABIT
COMMUNE DE SBA
NIF: 098401265016531

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/2015

Le président de l'assemblée populaire communale de SBA lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert pour la :

« REALISATION DE CONDUIT DE REFOULEMENT DU NOUVEAU FORAGE A KSAR SBA
-COMMUNE DE SBA ».

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier de charge auprès du bureau d'activité économique de la commune , contre le paiement de 2.500,00 DA .

Les offres technique et financière seront séparées et identifiées chacune dans un enveloppe cacheté et les deux devront parvenir sous pli fermé et anonyme et portant seulement la mention (avis d'appel d'offre national ouvert n° 02/2015) et l'objet de l'opération (à ne pas ouvrir).

L'offre technique est composée de :

1. Modèle de déclaration à soucrire dûment remplie et signée
2. Déclaration de probité dûment remplie et signée
3. Certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité en travaux de hydraulique Catégorie une (I) et (II) activité principale ou secondaire .
4. Régistre de commerce (nouvelle immatriculation) .
5. Statut du co-contractant pour les sociétés
6. Extrait de rôle apuré ou échéancier
7. Original du casier judiciaire du signataire de la soumission
8. Attestations de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATPH .
9. Les références bancaires de l'entreprise .
10. Attestation de dépôts du compte social au CNRC pour les sociétés
11. Liste des moyens matériels et humains avec justifications .

12. Les références professionnelles dans les travaux de fourniture et pose pour de canalisation avec les références authentiques fournies par le maître d'ouvrage
13. Planning de travaux .
14. Quittance de paiement de cahier des charge
15. Bilans financiers de l'entreprises des 03 derniers années (2011 - 2012 - 2013)
16. Numéro d'identification fiscale (NIF)
17. Cahier des charges dûment renseigné , Signés et paraphés

l'offre financière est composée de :

1. Modèle de lettre de soumission dûment signée et remplie
2. Détail quantitatif et estimatif signés et paraphés
3. Bordereau des prix unitaires signés et paraphés

La durée de préparation des offres est fixé à vingt et un (21) jours à compter de la 1^{er} jour de la parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux et les soumissions Doit être déposées par porteur à la commune de SBA Secrétariat P/APC le dernier jour de la durée de préparation des offres avant (12h00) .

L'ouverture des plis technique et financière sera tenue, en séance publique au siège de la commune de SBA le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à quatorze heures (14h00) prorogé de 24H par jour férié.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB Les dossiers incomplètes , les pièces non légalisés ou non en cours de validité sera impérativement rejetés .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408016000016049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/DSP/2015

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à : l'Acquisition de banaliseur au profit des unités légères.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux fournisseurs ayant la qualité de fabricants ou distributeurs ou importateurs ou revendeur, inscrite au registre de commerce et ayant un agrément délivré par les services du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges au près de : la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sis au : 35 chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offre. Les soumissions accompagnés obligatoirement des pièces et document légalisés et en cours de validité exigées par la réglementation en vigueur, contiendront deux (02) offres:

a) **L'offre technique comprend:** - La déclaration à soucrire - Déclaration de probité. -Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire- L'agrément délivré par le Ministère de la Santé, et de la Réforme hospitalière.

b) **L'offre financière comprend:** - Lettre de soumission. - Le bordereau des prix unitaires - Le détail quantitatif et estimatif.

Et toutes les pièces citer dans l'article 09 du cahier des charges

Les variantes sont rejetées il ne sera pris en considération que l'offre de base.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "technique" ou "financière", selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT
N° 03 / DSP / 2015 POUR
«Acquisition de banaliseur au profit des unité légère»
-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR-

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, La date de dépôt des offres est le dernier jour du délai de préparation des offres., L'heure de dépôt des offres est fixée à 12 heures, Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sis au : 35 chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger, Si l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci dessus le service contractant ne sera en aucun cas responsable lorsque l'offre est égarée ou qu'elle est ouverte prématurément. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13H00 à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, Toute offre reçue par le service contractant après la date de dépôt des offres fixée dans l'avis d'appel d'offres sera écartée et renvoyée au soumissionnaire sans qu'elle ne soit ouverte, Aucune offre ne sera retirée ni modifiée après son dépôt, Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, L'offre est valable pour toute la durée du contrat.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 Culture Infos : TFou
10:10 : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
11:58 Autre : Météo
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:45 Autre : Météo
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous
13:00 Autre : Journal
13:25 Culture Infos : Grands reportages
14:45 Culture Infos : Reportages
15:25 Série TV : Mentalist
16:15 Série TV : Mentalist
17:05 Série TV : Mentalist
17:55 Culture Infos : Sept à huit
19:50 Culture Infos : Là où t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Can-teloup
20h55 Série de suspense Unforgettable
Inédit
21h45 Série de suspense Unforgettable
22h35 Série de suspense Unforgettable
23h25 Série de suspense Unforgettable

2

06:10 Série TV : Foudre
06:30 Série TV : Foudre
07:00 Culture Infos : Thé ou café
08:05 Sport : Rencontres à XV
08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : La source de vie
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
13:00 Autre : Météo 2
13:02 Autre : Journal
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
14:04 Autre : Météo 2
14:05 Culture Infos : Point route
14:10 Autre : Vivement dimanche
16:25 : Grandeur nature
17:20 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier
17:30 : Stade 2
18:40 Autre : Vivement dimanche prochain
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Magazine historique Secrets d'histoire Inédit
22h40 Découvertes Crash
23h40 DécouvertesInfracourts
23h45 Société On n'est pas des parents formidables (mais on peut essayer !)

3

06:00 Autre : EuroNews
06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
06:39 : Popeye
06:44 : Popeye
06:51 : Tom et Jerry Tales
07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
08:57 Série TV : Tom et Jerry Show
09:20 Cinéma : En sortant de l'école
09:30 : Patinage artistique

11:25 Autre : Météo
11:30 Culture Infos : Dans votre région
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:55 Culture Infos : Jour de brocante
15:00 Autre : En course sur France 3
15:20 Sport : Cyclisme
16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave
17:45 Autre : Flash spécial élections départementales 2015
17:50 Autre : Le grand Slam
18:45 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier
18:55 Autre : Elections départementales 2015
19:00 Autre : Journal régional
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h10 Magazine de services L'action d'après
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Téléfilm dramatique Le port de l'oubli Inédit
22h30 Météo
22h32 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h35 Grand Soir 3
23h20 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo
07:15 Série TV : Gorg et Lala
07:25 Série TV : Drôles de colocs
07:35 Série TV : Drôles de colocs
07:45 : Les Dalton
07:55 : Les Dalton
08:00 Série TV : Onn / Off
08:05 Série TV : Onn / Off
08:15 : La grille
09:00 : Formule 1
11:05 : Les nouveaux explorateurs
11:57 Autre : La météo
11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma
12:20 Autre : Zapping de la semaine
12:45 Autre : Le JT
12:55 Culture Infos : Le supplément
14:35 Autre : La semaine des Guignols
15:10 : Les nouveaux explorateurs
16:00 Autre : La semaine de Gaspard Proust
16:10 Série TV : Spotless
17:05 Série TV : Spotless
18:00 : Zapsport
18:10 : Formula One, le magazine de la F1
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Comédie dramatique Pas son genre
Inédit
22h50 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant
22h51 Drame States of Grace

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Absolument stars
10:00 Culture Infos : Turbo
11:10 Culture Infos : Sport 6
11:20 Culture Infos : Turbo
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 : Recherche appartement ou maison
14:20 Culture Infos : Maison à vendre
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
17:15 Culture Infos : 66 minutes
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Film fantastique X-Men Origins : Wolverine
23h00 Thriller Collatéral

La sélection

20h55

Unforgettable



Résumé
Carrie et Al enquêtent après la découverte du cadavre d'un vieil ami d'Eliot, à l'issue d'un gala de charité auquel ils assistaient. La victime était le directeur de campagne d'un candidat à l'élection municipale. Cette affaire amène Eliot à affronter des événements de son passé. Le candidat, qui est aussi un de ses proches amis, est sur la liste des suspects. Par ailleurs, Eliot rencontre des problèmes de couple. La tournure personnelle que prend l'enquête ne facilite pas du tout la tâche de Carrie et Al...

2

20h45

Secrets d'histoire

Résumé

Sur Twitter #secretsdhistoire. Stéphane Bern invite à découvrir les Tudors à travers le destin hors norme d'Elizabeth Ire d'Angleterre. Souveraine charismatique, célibataire invétérée qui prétend être restée vierge toute sa vie, elle règne seule pendant plus de 44 ans à la destinée de la Grande-Bretagne, en plein XVIe siècle. Fille du roi Henry VIII et d'Anne Boleyn, Elizabeth Ire se déclare l'épouse de son royaume protestant, multiplie les marques d'amitié avec la France et, pour défendre son trône, lutte jusqu'à la mort avec Marie Stuart, sa cousine catholique. Expéditions aux Amériques, théâtre florissant sous la plume de William Shakespeare, architecture grandiose, l'âge d'or élisabéthain continue aujourd'hui de rayonner en Angleterre. A Paris, une exposition est consacrée aux Tudors au musée du Luxembourg.

**3**

19h30

Le port de l'oubli



Résumé

Un journaliste s'acharne à prouver l'innocence d'une femme accusée de meurtre. Une enquête qui déplaît à beaucoup.

CANAL+

20h55

Pas son genre



Résumé

Alors que tout les sépare, un professeur de philosophie, réservé et taciturne, tombe sous le charme d'une jolie coiffeuse, mère d'un petit garçon.

M

20h50

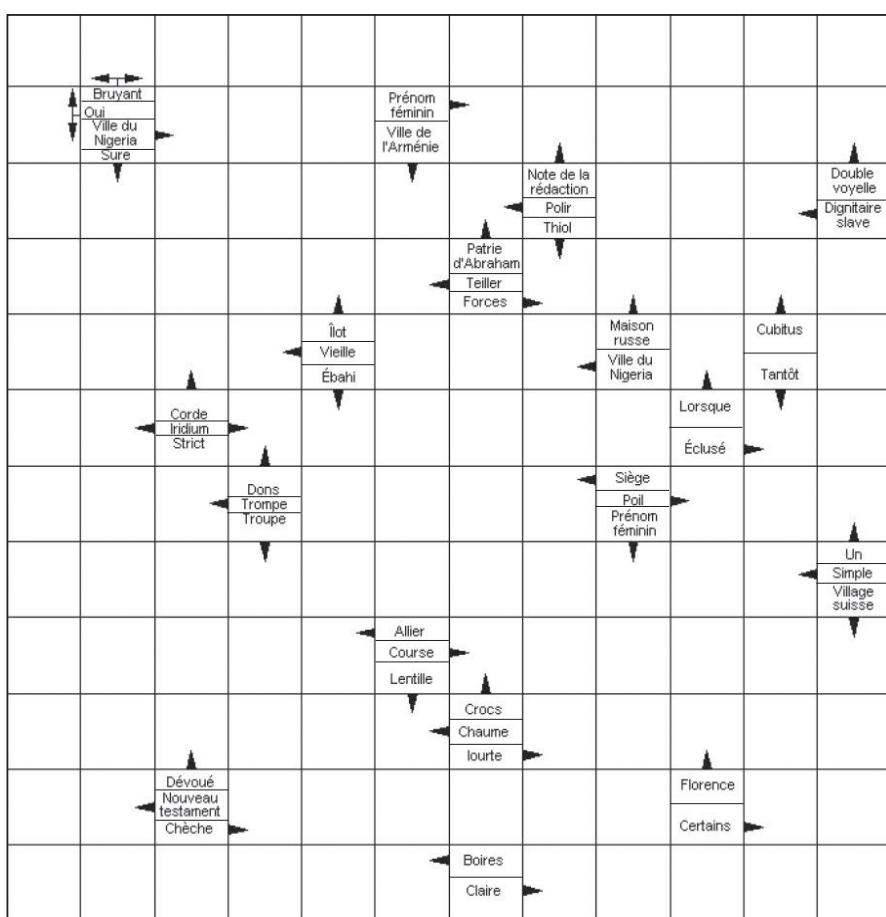
X-Men Origins : Wolverine7



Résumé

Après avoir découvert sa nature monstrueuse et traversé les siècles en compagnie de son frère doté, comme lui, de pouvoirs extraordinaires, James Logan devient le cobaye d'une expérience militaire qui le transforme en un supermutant avide de vengeance.

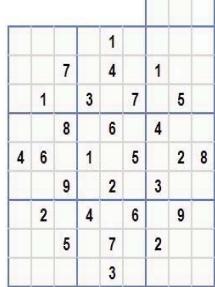
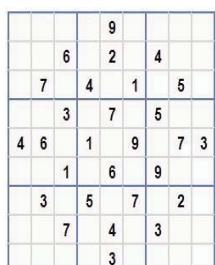
Mots fléchés n°915



Samouraï-Sudoku n°915

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



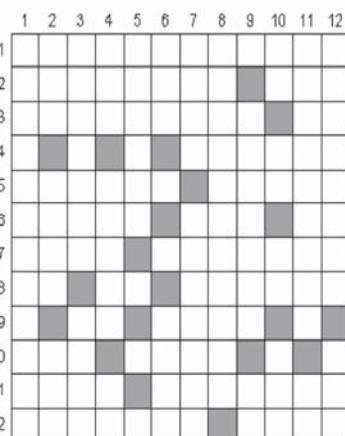
Mots croisés n°915

Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Du- rillons*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Harsards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléiférante
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.
Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé un 7 Avril

2003 : Lors de la présentation du troisième rapport d'étape des responsables des inspections, Hans Blix déclare devant le Conseil de sécurité des Nations unies que l'Irak procéda à des « mesures substantielles » de désarmement et que Bagdad fait désormais preuve de coopération avec les experts en désarmement.

2003 : Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne proposent malgré tout un projet de seconde résolution donnant un ultimatum jusqu'au 17 mars à Saddam Hussein.

2003 : Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC-ex-Zaire) et les rebelles trouvent un accord pour renfoncer leurs troupes au sein d'une nouvelle armée nationale et réunifier le pays déchiré par quatre ans et demi de guerre civile.

2004 : Une opération anti-terrorisme menée par l'armée israélienne se solde par la mort de 14 Palestiniens dans deux camps de réfugiés de Gaza.

2004 : Le cyclone tropical « Gafilo » frappe le nord de Madagascar, provoquant la mort de 154 personnes dont 113 à bord d'un ferry qui a sombré dans la tempête.

2007 : France : Election de Patrick Ollier à la présidence de l'Assemblée nationale.

Célébrations :

- Albanie : Festa e mësuesit (Fête des professeurs), célèbre l'ouverture de la première école en langue albanienne, à Korça en 1867.

OUARGLA

Réhabilitation prochaine du complexe sportif de proximité du quartier Sidi-Boughoufala

Une large opération de réhabilitation du complexe sportif de proximité du quartier Sidi Boughoufala (Ouargla) sera lancée avant la fin de l'année en cours pour répondre aux attentes des équipes sportives locales, a-t-on appris hier auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Les travaux, dont les études sont en voie d'achèvement avec un délai ne dépassant pas les 4 mois, concernent la réalisation d'un stade de football en gazon synthétique, doté de gradins de 500 places et des vestiaires, en sus de la réalisation d'une salle omnisports et d'une piscine de proximité, selon la fiche technique de l'opération.

Les travaux portent aussi sur l'aménagement de deux salles pour la gymnastique et la boxe, deux terrains de tennis et deux autres revêtus en gazon synthétique, en plus de l'aménagement de huit autres terrains pour les jeux de boules, a précisé la même source. Ces travaux, qui toucheront également la clôture d'enceinte et l'éclairage extérieur, devront impulser la pratique sportive et les activités culturelles de la jeunesse au chef-lieu de la wilaya de Ouargla. Sur un autre registre, et dans le cadre du programme de soutien à la croissance de 2014, il sera procédé à la réalisation et l'équipement d'une piste d'athlétisme au stade communal de Ouargla, avec un investissement public de près de 60 millions DA.

Par ailleurs, cinq (5) stades de proximité ont bénéficié de projets de à lancer avant la fin de l'année en cours, de revêtement en gazon synthétique, au niveau des complexes sportifs des quartiers de Mekhdama (Ouargla) et El-Moustakbel (Touggourt) ainsi que dans les communes de Taïbet, Zaouia El-Abida et Mégarine.

Des travaux de réalisation de 9 projets sportifs et de jeunesse, ont été lancés à travers les communes de la wilaya, et devront être réceptionnés avant la fin de cette année.

Ces projets consistent en la réalisation d'une maison de jeune dans la commune d'El-Borma (420 km à l'est de Ouargla) et huit piscines semi-olympiques (bassin de 25 m) au niveau des communes de Ouargla, Sidi-Khouiled, El-Hedjira, Témaçine, Taïbet, Touggourt et Hassi-Messaoud.

Sudoku N°914

7	3	9	6	1	8	2	5	4
4	8	6	2	5	3	7	9	1
1	6	2	4	7	9	6	8	3
3	2	7	9	6	1	5	4	8
9	6	5	7	8	4	3	1	2
8	1	4	3	2	5	9	6	7
5	7	8	1	9	2	4	3	6
6	9	3	8	4	7	1	2	5
2	4	1	5	3	6	8	7	9

9	8	2	3	1	6	7	4	5
5	1	7	2	8	4	6	9	3
3	6	4	5	7	9	8	1	2
8	1	2	9	8	7	3	5	6
4	7	2	8	9	3	6	5	1
9	8	1	6	2	5	7	4	3
3	6	5	4	7	1	2	9	8
7	5	6	3	1	9	4	8	2
8	3	4	2	6	7	5	1	9
1	2	9	5	6	4	8	3	6
2	9	7	1	5	6	8	3	4
5	1	3	7	8	4	9	2	6
6	4	8	9	3	2	1	7	5

LUTTE/JO-2016

Le Tournoi qualificatif «Océanie-Afrique» du 1^{er} au 3 avril 2016 à Alger

L'Union mondiale de lutte a attribué à l'Algérie l'organisation du tournoi de lutte «Océanie-Afrique» (1^{er}-3 avril 2016), qualificatif aux Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Cette décision intervient après la visite effectuée à Alger en décembre dernier, par le délégué technique de l'Union mondial de lutte (UML) Fouad Meskout. La Fédération algérienne des luttes associées (FALA) se félicite ainsi de la désignation de l'Algérie pour abriter «le pre-



mier tournoi de lutte de son histoire, qualificatif aux Jeux olympiques», a indiqué le président de la FALA, Rabah Chebab, qui a tenu à saluer

les autorités sportives algériennes pour les actions entreprises en vue d'obtenir l'organisation de cette manifestation. M. Chebab a éga-

lement souligné l'engagement pris par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, pour contribuer à la réussite de ce tournoi.

Lors de sa récente visite à Alger, le délégué technique de l'UML, Fouad Meskout, avait visité les salles omnisports d'Harcha-Hacène et de la coupole du complexe Mohamed-Boudiaf à Alger. Il a également visité les établissements hôteliers censés accueillir le tournoi «Océanie-Afrique» : l'hôtel Saïf Mazafran de Zéralda et El-Marsa situé au complexe touristique de Sidi Fredj à Alger.

BODYBUILDING

Tournoi national Open de repêchage ce week-end à Oran

Le tournoi national Open de repêchage de bodybuilding aura lieu, ces jeudi et vendredi, à Oran, a-t-on appris hier des organisateurs. Cette compétition de culturisme, organisée par l'association sportive Hai Sidi-Chahmi de bodybuilding et power-lifting en collaboration avec l'APC d'Oran et la Fédération algérienne de bodybuilding et power-lifting, verra la participation de plus de 80 athlètes issus de différentes wilayas du pays dans dix catégories de poids allant de moins de

kg à plus de 100kg. Sur le plan technique, la pesée des athlètes est prévue jeudi après-midi au niveau de la salle du cinéma El Feth. Le superviseur de cette compétition est Habib Azouz, assisté par des arbitres de la Fédération algérienne de ce sport. Les participants classés aux trois premières places de chaque catégorie se qualifieront pour le championnat national, prévu du 30 avril au 2 mai à Béjaïa, indiquent en outre les organisateurs.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18

Inès Ibbou seule Algérienne encore en lice

La joueuse de tennis Inès Ibbou est la seule représentante algérienne encore en lice au Championnat d'Afrique U18, organisé au Caire du 4 au 11 avril, au moment où ses trois autres coéquipiers ont été éliminés des premiers tours. Exemptée du 1^{er} tour, disputé dimanche, la jeune Algérienne (16 ans) s'est imposée lundi (6-0, 6-0) devant la Namibienne Lize Elfrida Moolman, au moment où sa coéquipière Saâdia Belhadj (118^{me} mondiale) s'est inclinée (6-1, 6-1) devant la Sud-Africaine Rouxane Janse Van Rensburg, classée au 234^e

rang mondial. La 3^e représentante algérienne dans ce Championnat d'Afrique, Sihem Sahli s'est inclinée, elle aussi, dès le premier tour face à la Gambienne Calestine Avomo Ella. Sahli était pourtant bien entrée dans le match, remportant le 1^{er} set (6-3), avant de s'incliner dans les deux suivants (6-3, 6-3). Fazil Habbouche, le seul représentant algérien chez les garçons, a subi le même sort que ses coéquipières dans le tableau simple, en s'inclinant dès le premier tour devant Kukutla Motlojoa du Lesotho (6-1, 6-1). Dans le tableau

double, Inès Ibbou est, là encore, l'unique représentante algérienne encore en lice, puisque ses coéquipiers ont tous été éliminés dès le 1^{er} tour. Chez les garçons, Fazil Habbouche qui avait formé la paire avec le Tanzanien Salle Ommary Hamisi s'étaient inclinés (6-1, 6-3) contre l'Egyptien Adam Gaber et le Portugais Hugo Moreira. Chez les filles, les deux Algériennes Sihem Sahli et Saâdia Belhadj avaient fait la paire devant la Russe Melissa Ishuan Ifedzhen et la Nigériane Elisabeth Pam et elles se sont inclinées (6-0, 6-3).

Inès Ibbou, la seule algérienne encore en lice, fait la paire avec la Tunisienne Chiraz Bechi et elles vont affronter au prochain tour le tandem, composé de la Russe Ishuan Ifedzhen et de la Nigériane Elisabeth Pam.

S o l u t i o n

Mots Croisés N°914

Mots Fléchés N°914

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HIL■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CUMNY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

FOOTBALL - PORTUGAL

22 buts en 57 matchs pour Slimani avec le Sporting Lisbonne

L'attaquant algérien, Islam Slimani, buteur samedi face à Paços Ferreira (1-1) dans le cadre de la 27e journée du championnat portugais de football, a porté à 22 son capital buts en 57 matchs joués sous les couleurs du Sporting Lisbonne depuis qu'il a rejoint en 2013.

Il a égalé par la même occasion son capital buts de la saison dernière (10 réalisations) en championnat, sachant qu'il compte aussi deux buts en Ligue des champions d'Europe à laquelle il a participé cette saison pour la première fois de sa carrière.

Outre son sens du but qui fait de lui le meilleur baroudeur du club lisboète en championnat cet exercice, le joueur de 26 ans a été 9 fois passeur dé-

cisif dans les 57 rencontres livrées avec le Sporting. Slimani détient également le statut du meilleur buteur actuel de la sélection algérienne avec 14 buts en 36 matchs. Sa première sélection remonte à 2012.

L'attaquant des Verts avait rejoint le Sporting Lisbonne en 2013, en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), pour un contrat qui expire en 2017. Avec le club algérien il avait marqué 43 buts en 122 matchs livrés entre 2009 et 2013. Les performances de Slimani lui ont permis d'être convoité par plusieurs clubs européens, dont le dernier en date Schalke 04, pensionnaire de la Bundesliga allemande, qui serait prêt à débourser 12 millions d'euros pour l'engager dès l'été prochain. Il avait atterri à Lisbonne contre 300.000 euros.



CHAMPIONNAT DE BELGIQUE - MALINES

L'Algérien Hanni buteur et passeur décisif

L'attaquant algérien Sofiane Hanni, buteur et passeur décisif, a contribué grandement à la victoire de son équipe Malines face à Waasland-Beveren (4-1) dimanche soir, en match de la 1^{re} journée du championnat de Belgique (play-off) qualificatif à l'Europa League. Il s'agit de la sep-

tième réalisation du joueur en championnat pour sa première saison avec le club belge. Ce dernier a terminé à la 6^e place la première étape de la compétition.

Hanni (24 ans) formé à Nantes (Ligue 1, France) avait eu deux expériences en Turquie avant d'atterrir en Belgique. L'entraîneur ad-

joint de la sélection algérienne, Yazid Mansouri, avait déclaré dernièrement que le staff technique national le suivait de près et ne tarissant pas d'éloges sur lui.

L'ancien capitaine des Verts n'a pas écarté une éventuelle convocation de Hanni chez les Verts en vue des prochaines échéances.

MAJOR LEAGUE SOCCER (MLS) 5^e.

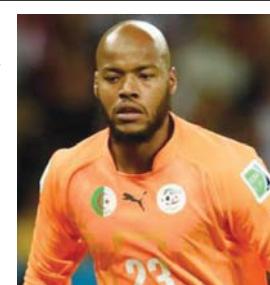
5^e titularisation pour Mbolhi, Philadelphie lanterne rouge

Le gardien international algérien Rais Mbolhi, a enchaîné lundi sa cinquième titularisation de rang avec Union de Philadelphie, à l'occasion du match en déplacement face au Sporting Kansas City (défaite 3-2), comptant pour la 5^e journée (Conférence Est) du Major League Soccer (MLS).

Union de Philadelphie qui menait au score (2-1) au temps additionnel, s'est fait surprendre par les locaux qui réussissent à tromper la vigilance de Mbolhi par deux fois, 90+1 et 90+4.

A l'issue de cette défaite, Union de Philadelphie est bon dernier au classement avec 2 points seulement, au moment où DC United domine la

Conférence Est avec 9 points. Rais Mbolhi (28 ans) avait rejoint la franchise américaine en août 2014, en provenance du CSKA Sofia (Bulgarie) pour un contrat de trois ans. Le portier algérien n'avait pas été utilisé régulièrement lors de la précédente saison, se contentant dans la plupart du temps du banc des remplaçants. Cette fois-ci, Mbolhi semble arracher sa place dans le onze de départ, même si la concurrence s'annonce rude, notamment avec l'arrivée de John McCarthy, désigné meilleur gardien de but du championnat de deuxième division américaine avec son ancienne équipe de Rochester Rhinos. Mbolhi



(28 ans) qui avait pris part avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 disputée en Guinée équatoriale, n'a pas été retenu pour le dernier stage des Verts effectué à Doha du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1).

MOBILIS-LIGUE 1/USM ALGER

4 joueurs réintègrent le groupe, Chafaï et Benmoussa ménagés

La reprise des entraînements de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) hier au stade Omar-Hamadi de Bologhine a été marquée par le retour de quatre joueurs, ménagés jusque là pour cause de blessure, au moment où les défenseurs Farouk Chafaï et Mokhtar Benmoussa se sont contentés de quelques exercices légers en marge du groupe, a indiqué le club algérien sur son site officiel. Les éléments qui ont réinté-

gré l'effectif sont: le défenseur Rabie Meftah et les attaquant Zinedine Ferhat, Mohamed Seguer et Manucho, alors que Mokhtar Benmoussa, grippé, et Farouk Chafaï, souffrant de douleurs à un genou, ont effectué une séance de musculation, en salle, sous la direction du préparateur physique Armand Sene.

Les Rouge et Noir avaient bénéficié de deux jours de repos à leur retour de Dakar (Sénégal) où il avaient décroché le 3 avril der-

nier une qualification au prochain tour de la Ligue des Champions africaine, aux dépens de l'AS Pikine (1-1 au retour et 5-1 à l'aller).

L'USMA reprendra la compétition le 10 avril courant par un match en retard contre le MC El Eulma, pour la mise à jour du calendrier. Une rencontre prévue à partir de 18h00, au stade Omar-Hamadi (Bologhine), selon la programmation de la Ligue de football professionnel (LFP).

COA

Fin de l'étude pour la réalisation du Musée et de l'Académie olympique

L'étude pour la réalisation du nouveau Musée olympique, faisant office aussi d'Académie olympique a été achevée et un appel à candidatures pour la construction des gros œuvres du projet va être lancé «bientôt», a indiqué à l'APS le maître d'œuvre, l'architecte Lyes Achour.

«On a terminé l'étude pour la réalisation du Musée olympique et l'académie du Comité olympique et sportif algérien (COA), et on entamera, bientôt, des consultations pour lancer le gros œuvre de ce projet très moderne», a déclaré Achour à l'APS.

L'édifice bâti sur un terrain d'une superficie globale de 520 m² comportera sept niveaux. Le rez-de-chaussée et le premier niveau seront réservés au musée olympique, alors que le second palier sera consacré à l'académie olympique. Les quatre autres niveaux (320 m²) seront réservés à l'hôtel, doté de 28 chambres (24 doubles et 4 triples). «Le plan de construction qu'on a adopté est moderne et sera mis encore plus en valeur, car il va marquer l'histoire de l'Algérie. On s'est inspiré un peu du musée du CIO à Lausanne, et on respectera les valeurs olympiques dans la construction. L'édifice sera doté d'une bibliothèque ainsi que d'une grande salle d'étude, pour la documentation et l'organisation d'éventuels conférences ou séminaires», a souligné l'architecte chargé du projet.

La bâtie comportera aussi plusieurs autres commodités, à l'image d'un parking au sous-sol, deux ascenseurs et un monte-chargé. «L'aspect écologique est pris en compte dans ce projet, étant donné que sa principale façade sera dotée de capteurs photovoltaïques. Nous avons décidé de profiter de l'énergie solaire en Algérie en utilisant des capteurs photovoltaïques. Un atout qui devrait réduire la consommation d'énergie», a également révélé Lyes Achour. Le nouveau Musée olympique, faisant office aussi d'Académie olympique sera situé en face de la salle Harcha et sera conçu par le bureau d'étude «Achour».

«Cet édifice planera sur la rue Larbi Zeikal (à Sidi M'hamed/Algér). Il est à proximité de la salle Harcha Hacène et du complexe sportif Ahmed Ghermouli. Ce sera un bijou qui fera honneur à l'Algérie», a assuré le maître d'œuvre du projet.

Au sujet du coût du nouveau Musée olympique et de l'Académie olympique, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf a avancé une enveloppe de 250 millions de dinars émanant de plusieurs parties dont l'instance qu'il gère.

APS

TISSEMSILT

La famille du regretté joueur Zaoued Mohamed honorée

La famille du regretté joueur Zaoued Mohamed dit Riva a été honorée dimanche, à l'occasion d'un mémorial de football, organisé à l'OPOW «chahid Djillali Bounaama» de Tissemsilt. Le titre de ce tournoi de trois jours a été remporté par les anciens joueurs du CR Belouizdad qui ont battu, en finale, leurs homologues du NA Hussein Dey.

Ce mémorial, initié par l'association sportive «Riva sport» en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes (ODE) et l'Office du parc omnisports de wilaya (OPOW) de Tissemsilt, a vu la participation d'équipes d'anciens joueurs du MC Oran, ASM Oran, NAHD, CRB et WAB Tissemsilt. Zaoued Mohamed dit Riva (1948-2011), à qui a été rendu cet hommage, a débuté sa carrière footballistique au club d'Aïn Beniane de 1969 à 1971 avant de rejoindre le Widad Amel Badiat Tissemsilt (WABT) jusqu'à 1982. Il a également entraîné la catégorie de minimes du WABT jusqu'à la fin des années 1980.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

(1/8 DE FINALE)

Zaoui (ASO Chlef) pas impressionné par le Club africain

L'ex-international algérien, Samir Zaoui, a indiqué hier qu'il n'était pas impressionné par le Club africain de Tunisie, le prochain adversaire de son équipe l'ASO Chlef en huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). «C'est un tirage au sort qui nous arrange. Le Club africain est une très bonne équipe, mais elle ne nous impressionne pas. Le fait d'éviter un long déplacement et des conditions climatiques difficiles, fait largement nos affaires», a déclaré Zaoui à l'APS.



L'ASO s'est qualifiée au prochain tour au dépens des Guinéens d'Horoya Conakry (0-1, 1-0, aux tab 5-3), tandis que les Tunisiens ont validé leur billet suite au forfait des Nigérians de Dolphini au match aller. «Nous avons déjà des expériences contre les clubs tunisiens à l'image de l'ES Tunis et l'ES Sahel que nous avions affrontés en Ligue des champions il y a deux années. J'estime que le niveau dans les deux pays est très proche», a encore dit le capitaine d'équipe des Chéhifens qui accueilleront les Tunisiens à l'aller entre le 17 et le 19 avril. L'ASO, en bonne santé depuis quelques semaines, lutte pour son maintien parmi l'élite algérienne avant six journées de la clôture de la compétition.

Elle est également qualifiée au dernier carré de la Coupe d'Algérie où elle affrontera le RC Arbaâ samedi prochain au stade Omar-Hamadi (Alger). «La priorité sera donnée au maintien en Ligue 1, mais cela ne nous empêche pas toutefois de nous donner à fond dans les autres compétitions», a poursuivi le joueur de 37 ans.

Pour Zaoui, «l'ASO a un bon coup à jouer en Coupe d'Algérie», une épreuve dans laquelle son équipe a été sacrée une seule fois en 2005, et a atteint la finale une fois aussi en 1992. Quant à la compétition africaine, Zaoui estime qu'il faudra jouer «match par match», d'autant que le club, s'il passe l'échelon du Club africain (ter en championnat local avec l'ES Sahel et l'ES Tunis), aura à disputer les huitièmes de finale pour accéder à la phase de poules.

RÉSULTATS DES 16^{ES} DE FINALE RETOUR

Allez	Retour
Sahel (NIG) - (+) Onze Createurs (MLI)	0-0
1-2	0-0
Al-Ittihad (LBA) - (+) ASEC Mimosas (CIV)	1-1
1-1	1-2
Petrojet (EGY) - (+) Djoliba (MLI)	1-2
0-0	0-0
Olymp.Ngor (SEN) - (+) Hearts of Oak (GHA)	1-2
1-2	2-3
(+) ASO Chlef (ALG) - Horoya (GUI)	1-0
0-1	0-1
Chlef qualifié aux tirs au but (5-3)	
(+) MKEtancheite (COD)-Al-Ahl Shendy (SUD)	
1-2	5-1
Power Dynamos (ZAM) - (+) Mounana (GAB)	
0-4	3-0
R.Authority (UGA) - (+) Orl. Pirates (RSA)	
1-2	2-2
Platinum (ZIM) - (+) Young Africans (TAN)	
1-5	1-0
Dedebit (ETH) - (+) Warri Wolves (NGR)	
0-2	0-0
Rayon Sports (RWA) - (+) Zamalek (EGY)	
1-3	0-3
Port (TOG) - (+) FUS Rabat (MAR)	
0-3	2-1
Ben.Luanda (ANG) - (+) Etoile Sahel (TUN)	
0-1	1-1
Pet.Atletico (ANG) - (+) Roy.Leopard (SWZ)	
2-2	0-1
Ferroviario Beira (MOZ) - (+) V. Club (COD)	
0-3	1-0

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (16^{ES} DE FINALE - RETOUR)
Le MC El-Eulma fait durer la joie

Saïd Ben

Le 3^e représentant algérien dans la Ligue des champions à savoir le MC El Eulma dont c'est la première participation sur le plan continental, ont bien exploité leur expérience acquise après leurs deux premiers matchs dans cette compétition face aux Ethiopiens de St Gorge lors du tour préliminaire en réussissant l'historique victoire hors de ses bases face à la redoutable équipe ghanéenne d'Asante Kotoko (2-1) avant-hier à Kumasi.

Pourtant avant le départ des gars d'El Eulma et compte tenu du résultat mitigé et non sécurisant, au match aller où il a été tenu en échec par cette même équipe Ghanéenne (0-0), d'aucuns ne donnaient pas cher de cette seconde formation des Hauts-Plateaux après l'Entente de Sétif, détentrice du Trophée. Mieux encore, les observateurs estimaient que le match «aller» a été disputé par cette formation alors qu'elle était drivée par Azeddine Aït Djoudi. Mais, depuis, c'est Jules Acorsi qui lui a succédé. Et comme le classement du MC El Eulma en championnat de Mobilis-Ligue 1 la met sur la liste des équipes jouant sa survie, il était donc évident, compte tenu de ses paramètres, de ne pas donner cher de cette formation des Hauts-Plateaux, de surcroît devant cette équipe de l'Asante Kotoko et toute son expérience sur les terrains africains. Seulement du côté du coach, des responsables et surtout des joueurs, on s'est déplacé à Kumasi



avec un état d'esprit de conquérant. Et comme de coutume, les joueurs algériens ne sont jamais aussi redoutables que lorsqu'ils sont dos au mur. Et c'est ce que viennent de prouver une fois de plus, les joueurs du Mouloudia d'El Eulma. Et de quelle manière !

Une victoire hors de leur base contre une des équipes les plus coriaces et les plus expérimentées du continent, l'Asante Kotoko.

Pourtant sur le terrain à Kumasi, se sont les Ghanéens qui ont ouvert la marque à cinq minutes de la fin de la première mi-temps par Owusu (40'). Or, c'est justement ce but qui, placant, les gars d'El Eulma en position d'éliminés, a motivé les joueurs pour redoubler d'efforts et ainsi réussir d'abord à égaliser à l'heure de jeu grâce à un but signé, l'inégalé Derardja. On s'acheminait vers un nul vierge qui qualifie les gars des Hauts-Plateaux, voilà que Hamiti qui met fin au suspense confirmant bel et bien la qualification du MC El Eulma en ajoutant le second but, celui de la victoire dans le temps additionnel (90+5).

Ce retournement de situation prouve si besoin était que les joueurs d'El Eulma ont beaucoup de capacités alors que paradoxalement, ce n'est pas ce qu'ils montrent sur les terrains d'Algérie et en particulier dans le championnat Mobilis-Ligue 1 où ils jouent pour le maintien.

Ainsi donc et suite à cette qualification tout aussi historique que la première contre les Ethiopiens, les gars d'El Eulma font durer la joie. Et ils comptent bien aller le plus loin possible alors qu'un gros derby maghrébin les attend pour les huitièmes de finale au prochain tour, où ils seront opposés à la formation tunisienne du CS Sfax.

Enfin, il est utile de noter qu'outre le MCEE, deux autres représentants algériens dans cette compétition, l'ES Sétif (tenant du titre) et l'USM Alger se sont qualifiés pour les 1/8^e de finale en éliminant respectivement les Gambiens du Real Banjul 2-0 (1-1 à l'aller) et les Sénégalais de l'AS Pikine 1-1 (5-1 à l'aller).

S.B.

RÉSULTATS**VENDREDI:**

	Allez	Retour			
(+) Entente Sétif (ALG) - Real Banjul (GAM)	1-1	2 - 0	(+) Smouha (EGY) - Enyimba (NGR)	0-1	2-0
Pikine (SEN) - (+) USM Alger (ALG)	1-5	1 - 1	Asante Kotoko (GHA) - (-) El-Eulma (ALG)	0-0	1-2

SAMEDI:

K. Pillars (NGR) - (-) M.Tétouan (MAR)	0-4	2 - 1	(+) AC Léopards (CGO) - Gor Mahia (KEN)	1-0	1-0
Kabuscop (ANG) - (+) El-Merrikh (SUD)	0-2	2 - 1	(+) S Balende (COD) - Coton Sport (CMR)	0-0	2-0
(+) Stade Malien (MLI) - Manga Sport (GAB)	3-1	2 - 1	(+) Espérance (TUN) - Coton Sport (CMR)	1-0	3 - 1
(+) Al-Ahly (EGY) - APR (RWA)	2-0	2 - 0	(+) Kaloum (GUI) - Zesco Utd (ZAM)	1-1	1 - 1

DIMANCHE:

Big Bullets (MAW) - (+) Al-Hilal (SUD)	0-4	1 - 1	Kaloum qualifié aux tirs au but (5-4)		
--	-----	-------	---------------------------------------	--	--

(+) CS Sfaxien (TUN) - S. Sokode (TOG)	5-0	1 - 0	(+) CS Sfaxien (TUN) - S. Sokode (TOG)	5-0	1 - 0
--	-----	-------	--	-----	-------

(+) R. Casablanca (MAR) - K-Chiefs (RSA)	1-0	2 - 0	(+) R. Casablanca (MAR) - K-Chiefs (RSA)	1-0	2 - 0
--	-----	-------	--	-----	-------

11 clubs arabes qualifiés aux 8^{es} de finale

Onze (11) clubs arabes, dont le trio algérien : l'ES Sétif (tenant du titre) - l'USM Alger - le MC El Eulma, se sont qualifiés aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football à l'issue des rencontres retour des séries de finale disputées dimanche. Outre ce trio, les autres formations arabes qualifiées sont : l'ES Tunis et le CS Sfax (Tunisie), Ahly et Smouha (Egypte), Raja Casablanca et Moghreb Tetouane (Maroc), et Al Hilal et El-Merrikh (Soudan). Ce nombre sera toutefois revu à la baisse lors du prochain tour qui précède la phase des poules, et dont le programme propose quatre rencontres entre formations arabes. Deux des trois représentants algériens, l'ES Sétif et

le MC El Eulma, seront concernés par deux derbys maghrébins. Le premier face au Raja Casablanca (Maroc), tandis que le second affrontera le CS Sfaxien (Tunisie).

Programme des 8^{es} de finale (aller 17-19 avril, retour: 1-3 mai):

USM Alger (ALG) - Kaloum (GUI) - Sanga Balende (COD) - Al-Hilal (SUD) - El-Merrikh (SUD) - ES Tunis (TUN) - MC El Eulma (ALG) - CS Sfaxien (TUN) - AC Leopards (CGO) - Smouha (EGY) - Moghreb Tetouan (MAR) - Al-Ahly (EGY) - Raja Casablanca (MAR) - ES Sétif (ALG/tenant) - Stade Malien (MLI) - TP Mazembe (COD).

TIRAGE AU SORT

USM Alger (ALG) - Kaloum (GUI)	AC Leopards (CGO) - Smouha (EGY)
Sanga Balende (COD) - Al-Hilal (SUD)	Moghreb Tetouan (MAR) - Al-Ahly (EGY)
El-Merrikh (SUD) - Espérance (TUN)	Raja Casablanca (MAR) - Entente Sétif (ALG/tenant)
El-Eulma (ALG) - CS Sfaxien (TUN)	Stade Malien (MLI) - TP Mazembe (COD).

Bounedjah contribue à la qualification de l'ES Sahel

L'attaquant international algérien de l'Etoile du Sahel (division 1 tunisienne de football) Baghdad Bounedjah a contribué dimanche à la qualification de son équipe aux 8^{es} de finale de la Coupe de la Confédération, en déplacement face aux Angolais de Benfica de Luanda. Vainqueur au match aller disputé à Sousse (1-0), l'ESS a réussi à arracher sa qualification à Luanda en faisant match nul (1-1), grâce à un but signé Bounedjah (7'). L'équipe locale est parvenue à égaliser par Elliot (33') sur penalty.

En 8^e de finale, la formation étoilée sera opposée aux Tanzaniens de Young Africans. Le match aller se jouera à Dar Essalam entre le 17 et 19 avril, alors que le retour est prévu à Sousse deux semaines plus tard. Bounedjah purge ac

tulement une suspension de cinq matchs en championnat infligée par la ligue tunisienne. Le natif d'Oran faisait partie de la liste élargie des 37 joueurs présélectionnés pour le stage de l'équipe nationale, effectué à Doha du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1). **APS**

MANCHESTER UNITED INSISTE POUR MARQUINHOS

Louis van Gaal, l'entraîneur de Manchester United, a fait du renouvellement de sa défense une priorité pour le mercato estival. Outre Mats Hummels, Manchester suit toujours le défenseur parisien Marquinhos. Après avoir échoué à le faire venir cet hiver, Manchester préparerait une nouvelle offre de 55 millions d'euros pour cet été. L'opération semble tout de même comprise pour United, tant le PSG compte sur son jeune brésilien pour l'avenir, puisque ce dernier vient tout juste de prolonger son contrat avec le club de la capitale jusqu'en 2019.



JOE HART : «ON SE BATTRÀ JUSQU'AU BOUT»

titre s'éloigner. Hart espère une grosse série pour conclure la saison... Joe Hart a prévenu Chelsea qu'il fallait faire attention à la fin de saison de Manchester City. Le gardien anglais croit que City peut encore passer devant les Blues et ainsi conserver son titre de champion. Les hommes de Manuel Pellegrini vont se déplacer à Crystal Palace, lundi, pour maintenir en vie leurs espoirs de titre. Ils sont retombés à la quatrième place à neuf points de Chelsea.

«On n'abandonnera jamais. C'est un peu notre philosophie. On aime bien prendre des chemins détournés, a déclaré Joe Hart. On a pas forcément atteint ce qu'on voulait mais la beauté du football fait qu'on a encore une chance de le faire et ça commence lundi. Il y a trois ans, City avait repris huit points à Manchester United avant de gagner le titre en Premier League. L'année dernière, rebeloche, ils ont repris neuf points à Liverpool avant d'arracher le trophée tant convoité.

RÉMY porte Chelsea vers la victoire

Après Arsenal et Manchester United eux aussi victorieux plus tôt dans la journée, Chelsea a conforté sa place de leader en s'imposant (2-1) contre Stoke City samedi soir, lors de la 31^e journée de Premier League. Après l'ouverture du score d'Eden Hazard sur penalty (39^e), Charlie Adam avait pourtant égalisé (44^e). Mais Loïc Rémy a offert la victoire aux Blues (62^e) qui leur permet de compter sept points d'avance sur Arsenal malgré un match en moins.

Alexis Sanchez, meilleure recrue

A contrario, le Daily Mail a consacré Alexis Sanchez meilleur transfert de la saison. Débarqué à Arsenal cet été, le Chilien est devenu un joueur ultra-déciatif, capable de changer le cours d'un match et d'apporter trois points à son équipe sur un coup de génie. Sorti de l'ombre de Messi à Barcelone, l'attaquant montre tout son talent en Premier League. Au point d'être la meilleure recrue de l'année, juste devant deux joueurs de Chelsea : Cesc Fabregas et Diego Costa.

DIEGO COSTA rechute encore et sera absent «deux semaines minimum»

L'attaquant de Chelsea Diego Costa sera probablement absent «deux semaines minimum» après sa rechute aux ischios-jambiers samedi lors de la victoire des Blues contre Stoke City (2-1), comptant pour la 31^e journée de Premier League, a annoncé son entraîneur José Mourinho. Sorti du terrain seulement 10 minutes après son entrée en jeu en début de seconde période, samedi, Diego Costa a été accompagné par le staff médical jusqu'aux vestiaires. Le meilleur buteur des Blues cette saison a été remplacé par Didier Drogba dans la foulée (57^e). «Avec cette blessure, cela sera sûrement deux semaines minimum», a déclaré Mourinho à Sky Sports.

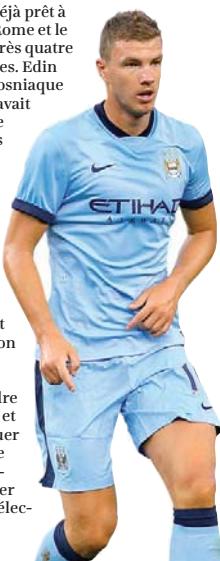


Coentrao toujours plus proche des Red Devils

A en croire les informations du quotidien espagnol AS, le départ de Coentrao vers Manchester United serait de plus en plus proche de faire. Doubleur de Marcelo au Real Madrid, le Portugais souhaiterait se relancer au sein d'un autre grosse écurie européenne. Reste à savoir à combien Florentino Pérez est prêt à lacher son joueur.

Dzeko a déjà le cœur à Rome

Edin Dzeko est déjà prêt à plier bagage pour Rome et le club de la Louve après quatre ans chez les Skyblues. Edin Dzeko, l'attaquant bosniaque de Manchester City, avait prolongé pour quatre ans l'été dernier mais il vit une saison compliquée. Il n'a marqué que six petits buts cette saison. Arrivé de Wolfsbourg pour 37 millions d'euros en janvier 2011, Dzeko est déterminé à relancer sa carrière en Serie A. L'attaquant de 29 ans, proche de son compatriote Miralem Pjanic chez les Giallorossi, aimeraient le rejoindre à l'AS Rome. «On est amis et il m'a dit qu'il adorerait jouer en Serie A. Il suit la Roma de près, a déclaré Pjanic. Ce serait génial si on pouvait jouer ensemble à la fois pour la sélection nationale et pour la Roma.»



ALGÉRIE - PALESTINE

Le président du Conseil national palestinien s'entretient avec M. Bensalah ...

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah s'est entretenu lundi à Alger avec le président du Conseil national palestinien Salim Zaanoun, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Les entretiens ont porté sur les développements de la question palestinienne et les défis auxquels elle est confrontée sur les plans interne, régional et international.

Les deux responsables ont évoqué les relations algéro-palestiniennes privilégiées et le soutien indéfectible de l'Algérie aux frères palestiniens pour la concrétisation de leurs objectifs nationaux par l'instauration d'un Etat palestinien indépendant, ajoute la même source. L'accord a été mis sur l'importance du dialogue et de la concertation continu afin de promouvoir les relations d'excellence qui lient l'Algérie à la cause palestinienne.

... et M. Sellal

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu également à Alger le président du Conseil national palestinien, Salim Zaanoun, indique un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cette audience, les deux parties ont abordé l'évolution de la situation dans les territoires occupés et les derniers développements, notamment diplomatiques, quant à la question de la Palestine, précise la même source.

«L'hôte du Premier ministre, a tenu à saluer le rôle de l'Algérie dans le cadre des efforts visant à rétablir le peuple palestinien frère dans ses droits légitimes», ajoute le communiqué. La rencontre entre les deux responsables a, par ailleurs, été l'occasion de procéder à un échange de vues sur un certain nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, selon la même source.

ALGERIE - CORÉE DU SUD

Ould Khelifa et l'ambassadeur sud-coréen évoquent le partenariat «stratégique» entre les deux pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a évoqué lundi à Alger avec l'ambassadeur de Corée du Sud à Alger, Kim Chong-Hoon, le partenariat «stratégique» entre les deux pays et ses résultats «positifs» enregistrés dans différents domaines.

M.Ould Khelifa a reçu M.Kim Chong-Hoon qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de l'APN qui a précisé que les relations bilatérales et les perspectives de leur consolidation avaient été au centre de cette rencontre.

Les deux parties ont salué «la dynamique croissante» qui caractérise les relations entre les deux pays, en soulignant le rôle du Parlement dans la dynamisation de ces relations.

Par ailleurs, les deux hommes ont évoqué d'autres volets de la coopération, tels le transfert des nouvelles technologies et la formation des cadres. Enfin les deux parties ont souligné «la nécessité de promouvoir les relations de coopération bilatérale».

APS

ALGÉRIE - FRANCE

M. Lamamra en visite de travail à Paris et à Washington

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra effectuera les 7, 8 et 9 avril en cours des visites de travail à Paris et à Washington, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué.

Ainsi, M. Lamamra effectuera aujourd'hui une visite de travail à Paris, pour avoir des entretiens avec son homologue français, Laurent Fabius, ajoute la même source, précisant que les deux ministres «aborderont différents dossiers de la coopération bilatérale ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun».

Les rencontres de haut niveau entre les gouvernements algérien et français «correspondent à la volonté du président de la République, Abdelaziz



Bouteflika et de son homologue français, François Hollande, d'œuvrer à l'édition d'un partenariat d'exception entre l'Algérie et la France», relève le communiqué. M. Lamamra effectuera également mercredi et jeudi prochains une visite de travail à Washington «où il doit notamment co-présider avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry la troisième session du Dialogue stratégique Algérie-Etats-Unis d'Amérique», ajoute la même source. Cette session «sera consacrée

à l'examen de la coopération bilatérale et de ses perspectives dans les différents domaines ainsi que des questions politiques et sécuritaires d'intérêt commun», souligne le communiqué.

Le Dialogue stratégique algéro-américain, auquel le président Abdelaziz Bouteflika et le président Barack Obama «ont fixé des missions de grande portée, a été élevé en 2014 au niveau des ministres des Affaires étrangères des deux pays», rappelle la même source.

ALGÉRIE - PAYS ARABES

M. Djellab au Koweït pour le Conseil des ministres arabes des Finances

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, s'est rendu au Koweït pour participer à la 6^e réunion du Conseil des ministres arabes des Finances, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué.

Cette réunion se tiendra dans le cadre des Assemblées annuelles des institutions financières arabes prévues les 7 et 8 avril en cours dans la capitale koweïtienne.

Le Conseil des ministres arabes des Finances a



été créé lors du Sommet des Chefs d'Etat arabes sur le Développement écono-

mique et social arabe, tenu en janvier 2009 à Koweït. M. Djellab, qui sera ac-

compagné d'une délégation de son département ministériel, prendra part également à la 5^e réunion du Conseil de supervision du Compte spécial pour le financement de projets de la PME du secteur privé dans les pays arabes, créé lors de ce Sommet.

En marge de ces réunions, le ministre aura aussi à rencontrer des responsables d'institutions financières internationales, régionales et arabes.

SAHARA OCCIDENTAL

Les femmes sahraouies appellent le SG de l'ONU à accélérer le processus de décolonisation



Les femmes sahraouies ont appelé, lundi à Smara, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-Moon, à «imposer la légalité internationale et parvenir à une solution qui permette au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, à travers un référendum juste et équitable». Dans un message adressé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les

congressistes ont exprimé leur «pleine reconnaissance et grande considération» au président Bouteflika pour ses efforts d'appui et de soutien à la cause sahraouie juste. L'UNFS avait salué auparavant la participation «fructueuse» de l'Algérie à ce congrès. Par ailleurs, les femmes sahraouies ont adressé un message au président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, dans lequel elles ont fait part de leur «attachement aux acquis réalisés à ce jour par la femme sahraouie». La clôture des travaux du 7^e congrès de l'UNFS, organisé sous le thème «Gdeim Izik pour toujours» a été marquée par l'élection de sa secrétaire générale, Fatma Mahdi, de 8 membres du bureau exécutif et de secrétaires régionales et par l'adoption du statut de l'union.